



HAL
open science

**Louvres - Marly-la-Ville, Secteur du Roncé 2,
département du Val d'Oise [95] [OA 108562]**

Aurélien Lefeuvre, Aurélie Battistini, Caroline Laporte-Cassagne, Sandrine
Robert, Monique Wabont

► **To cite this version:**

Aurélien Lefeuvre, Aurélie Battistini, Caroline Laporte-Cassagne, Sandrine Robert, Monique Wabont.
Louvres - Marly-la-Ville, Secteur du Roncé 2, département du Val d'Oise [95] [OA 108562]: Rapport
de diagnostic archéologique préventif, du 01-03-2010 au 12-03-2010. SRA - Île-de-France; SDAVO.
2010, 66 p. hal-04516949

HAL Id: hal-04516949

<https://hal.science/hal-04516949>

Submitted on 22 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Le Conseil général
soutient la recherche archéologique

**val
d'oise** 
le département

Louvres / Marly-la-Ville

Département du Val d'Oise (95)

“Secteur du Roncé 2”

Rapport de diagnostic archéologique
du 01/03/2010 au 12/03/2010

Arrêté de prescription : 2010-007
Arrêté de désignation : 2010-126

Par
Aurélien Lefeuvre

Avec la collaboration de
Aurélie Battistini
Caroline Laporte-Cassagne
Sandrine Robert
Monique Wabont

Conseil général du Val d'Oise
Service départemental d'archéologie
Abbaye de Maubuisson
95310 Saint-Ouen-l'Aumône

DRAC
Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France
6, rue de Strasbourg
93200 Saint-Denis

Mai 2010



Direction Régionale
des Affaires Culturelles
Ile-de-France



Louvres / Marly-la-Ville

« Secteur du Roncé 2 »

**Département du Val d'Oise
(95)**

Rapport de diagnostic archéologique préventif

du 01/03/2010 au 12/03/2010

Arrêté de prescription : 2010-007
Arrêté de désignation : 2010-126

N° INSEE des communes : 95351 / 95371

Par
Aurélien Lefeuvre

Avec la collaboration de
Aurélie Battistini
Caroline Laporte-Cassagne
Sandrine Robert
Monique Wabont

Conseil général du Val d'Oise
Service départemental d'archéologie
Abbaye de Maubuisson
95310 Saint-Ouen-l'Aumône

DRAC
Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France
6 rue de Strasbourg
93200 Saint-Denis

Mai 2010

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Fiche signalétique | 5 |
| Intervenants et moyens mis en oeuvre | 6 |
| Mots clés des thesaurus | 7 |
| Tableau récapitulatif des résultats | 8 |
| Notice scientifique | 9 |
| Documents administratifs | 10 |
| I Introduction | 14 |
| I.1 Circonstances de l'intervention..... | 14 |
| I.2 Etat des connaissances avant l'opération..... | 14 |
| I.2.1 Situation géographique..... | 14 |
| I.2.2 Contexte géologique..... | 17 |
| I.3 Contexte historique et archéologique..... | 19 |
| I.3.1 Indices d'occupation préhistorique..... | 19 |
| I.3.2 Vestiges gallo-romains..... | 19 |
| I.3.3 De l'époque médiévale à l'époque contemporaine..... | 21 |
| I.4 Etude archéogéographique..... | 22 |
| I.4.1 Environnement oro-hydrographique..... | 22 |
| I.4.2 Inscription dans le réseau viaire..... | 22 |
| I.4.2.1 La route Paris-Senlis, actuelle RD317..... | 22 |
| I.4.2.2 Le chemin de Beaumont..... | 25 |
| I.4.2.3 L'actuelle D9 à l'ouest de la RD317..... | 25 |
| I.4.2.4 Une convergence remarquable de voie..... | 25 |
| I.4.3 Organisation des trames parcellaires..... | 27 |
| I.4.4 Evolution de la parcelle entre le XVIII ^e siècle et aujourd'hui et photo-interprétation..... | 28 |
| I.4.5 Conclusion | 32 |
| I.5 Stratégies et méthodes mises en œuvre..... | 34 |
| I.5.1 Techniques de sondage..... | 34 |
| I.5.2 Contraintes..... | 34 |
| I.5.3 Méthodes d'enregistrement..... | 34 |

| | |
|--|-----------|
| II Les occupations archéologiques | 36 |
| II.1 Une structure laténienne isolée..... | 36 |
| II.1.1 La céramique..... | 37 |
| II.1.2 Meules et mortier..... | 38 |
| II.1.2.1 Les meules rotatives..... | 38 |
| I.1.2.2 Un mortier..... | 38 |
| II.1.3 Interprétation..... | 38 |
| II.2 Occupations modernes et contemporaines..... | 40 |
| II.2.1 Un fossé parcellaire..... | 40 |
| II.2.2. Un ensemble de marnières..... | 40 |
| II.2.3 Vestiges du « Chemin de Beaumont »..... | 44 |
| II.2.3.1 Premier état..... | 44 |
| II.2.3.2 Second état..... | 44 |
| II.3 Vestiges d'époque indéterminée..... | 47 |
| II.3.1 Deux fosses..... | 47 |
| II.3.2 Un chablis..... | 48 |
| | |
| III Conclusion | 48 |
| | |
| Liste des figures | 49 |
| Bibliographie | 50 |
| | |
| Annexe 1 : Inventaire des structures | 53 |
| Annexe 2 : Inventaire du mobilier | 59 |
| Annexe 3 : Inventaire des photographies | 65 |

FICHE SIGNALÉTIQUE

Région : Ile-de-France

Département : Val d'Oise (95) **Communes** : Louvres / Marly-la-Ville

Code INSEE : 95351 / 95371

Lieu-dit ou adresse : Le Roncé

Cadastre : parcelles n° 360, 100, 93, 92, 349, 351, 343, 334, 91, 347, 345 de la section A du cadastre de Louvres (95), et parcelle n° 62 de la section ZE du cadastre de Marly-la-Ville (95)

Coord. Lambert I carto : **X** : 613 487 **Y** : 1 151 348

Coord. Lambert 93 : **X** : 664 995 **Y** : 6 884 816

Altitude : 109 à 120 m NGF

Propriétaire du terrain : Communauté de communes Roissy Porte de France

Protection : Aucune

Arrêté de prescription n° : 2010-007 en date du 06/01/2010

Arrêté de désignation n° : 2010-126 en date du 23/02/2010

Responsable désigné : Aurélien Lefeuvre

Organisme de rattachement : Conseil général du Val d'Oise

Maître d'ouvrage des travaux : Société Coopérative Agricole du Pays de France

Nature de l'aménagement : Zone d'Activités Economiques (ZAE)

Opérateur chargé des travaux : Service Départemental d'Archéologie du Val d'Oise

Surface du projet d'aménagement : 29 289 m²

Dates d'intervention sur le terrain : 01 mars au 12 mars 2010

Surface diagnostiquée : 29 289 m² **surface sondée** : 4752 m²

% de la surface sondée : 16 %

Problématique de recherche et principaux résultats :

Un diagnostic archéologique a été prescrit par les services de l'Etat au lieu-dit « Le Roncé », sur les communes de Louvres et Marly-la-Ville (Val d'Oise – 95). Cette opération a été motivée par la création prochaine d'une Zone d'Activités Economiques.

L'attention des services de l'Etat a été alertée en particulier par la présence avérée en 2008 de vestiges gallo-romains sur les parcelles voisines. Ils semblent correspondre à un modeste établissement rural gallo-romain et au fossé bordier de la voie antique Paris-Senlis (*Lutetia-Augustomagus*). Le but de l'opération de diagnostic était de caractériser l'étendue et la nature de ces vestiges.

Résultats : Mise en évidence d'une faible occupation laténienne sous la forme d'une fosse comblée de mobilier détritique (dont matériel de mouture). Caractérisation de structures agricoles modernes et/ou contemporaines (fossé parcellaire et marnières) et d'une voie contemporaine.

Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique :

SDAVO – Abbaye de Maubuisson – 95310 Saint-Ouen-l'Aumône

INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Intervenants scientifiques :

SRA : Jean-Marc Gouedo Conservateur en charge du dossier
SDAVO : Aurélien Lefeuvre Responsable scientifique

Intervenants administratifs :

DRAC Ile-de-France, SRA : Bruno Foucray Conservateur régional de l'archéologie
SDAVO : Patrice Rodriguez Chef de service
Bernard Poirier Responsable archéologie préventive

Aménageur : Société Coopérative Agricole du Pays de France (CAPA France)
Financement : Redevance

Terrain :

Préparation : Bernard Poirier, Aurélien Lefeuvre
Diagnostic : Aurélie Battistini, Aurélien Lefeuvre
Photographies : Aurélie Battistini, Aurélien Lefeuvre
Topographie : Aurélie Battistini, Aurélien Lefeuvre (GPS 1200 Orpheon – Leica)

Post-fouille :

Rédaction : Aurélien Lefeuvre, Aurélie Battistini
DAO : Aurélien Lefeuvre, Aurélie Battistini
Dessin de mobilier : Aurélie Battistini
Céramologie : Caroline Laporte-Cassagne
Etude du petit mobilier : Aurélien Lefeuvre
Archéogéographie : Sandrine Robert
Contexte historique et archéologique : Aurélien Lefeuvre, Monique Wabont
Mise en page : Aurélien Lefeuvre

Intervenants techniques :

Terrassement mécanique : 1 pelleteuse hydraulique de 22 t. sur chenilles, avec godet de curage de 3 m.
Conducteur : Philippe Hamel (Société Beaussire)

MOTS CLES DES THESAURUS

Chronologie :

| | |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Paléolithique |
| <input type="checkbox"/> | inférieur |
| <input type="checkbox"/> | moyen |
| <input type="checkbox"/> | supérieur |
| <input type="checkbox"/> | Mésolithique et Épipaléolithique |
| <input type="checkbox"/> | Néolithique |
| <input type="checkbox"/> | ancien |
| <input type="checkbox"/> | moyen |
| <input type="checkbox"/> | récent |
| <input type="checkbox"/> | Chalcolithique |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Protohistoire |
| <input type="checkbox"/> | Âge du Bronze |
| <input type="checkbox"/> | ancien |
| <input type="checkbox"/> | moyen |
| <input type="checkbox"/> | récent |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Âge du Fer |
| <input type="checkbox"/> | Hallstatt (premier âge du Fer) |
| <input checked="" type="checkbox"/> | La Tène (second âge du fer) |

| | |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Antiquité romaine (gallo-romain) |
| <input type="checkbox"/> | République romaine |
| <input type="checkbox"/> | Empire romain |
| <input type="checkbox"/> | Haut-Empire (jusqu'en 284) |
| <input type="checkbox"/> | Bas-Empire (de 285 à 476) |
| <input type="checkbox"/> | Époque médiévale |
| <input type="checkbox"/> | haut Moyen Âge |
| <input type="checkbox"/> | Moyen Âge |
| <input type="checkbox"/> | bas Moyen Âge |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Temps modernes |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Époque contemporaine |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Ère industrielle |

Sujets et thèmes :

| | | | |
|-------------------------------------|---------------------|--------------------------|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> | Édifice public | <input type="checkbox"/> | Artisanat alimentaire |
| <input type="checkbox"/> | Édifice religieux | <input type="checkbox"/> | Argile : atelier |
| <input type="checkbox"/> | Édifice militaire | <input type="checkbox"/> | Atelier métallurgique |
| <input type="checkbox"/> | Bâtiment commercial | <input type="checkbox"/> | Artisanat |
| <input type="checkbox"/> | Structure funéraire | <input type="checkbox"/> | Autre |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Voirie | | |
| <input type="checkbox"/> | Hydraulique | | |
| <input type="checkbox"/> | Habitat rural | | |
| <input type="checkbox"/> | Villa | | |
| <input type="checkbox"/> | Bâtiment agricole | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Structure agraire | | |
| <input type="checkbox"/> | Urbanisme | | |
| <input type="checkbox"/> | Maison | | |
| <input type="checkbox"/> | Structure urbaine | | |
| <input type="checkbox"/> | Foyer | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Fosse | | |
| <input type="checkbox"/> | Sépulture | | |
| <input type="checkbox"/> | Grotte | | |
| <input type="checkbox"/> | Abri | | |
| <input type="checkbox"/> | Mégalithe | | |

| Nb | | | |
|-------------------------------------|----|-------------------------------------|--------------------|
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Mobilier |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Industrie lithique |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Industrie osseuse |
| <input checked="" type="checkbox"/> | 51 | <input type="checkbox"/> | Céramique |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Restes végétaux |
| <input checked="" type="checkbox"/> | 7 | <input type="checkbox"/> | Faune |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Flore |
| <input checked="" type="checkbox"/> | 1 | <input type="checkbox"/> | Objet métallique |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Arme |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Outil |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Parure |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Habillement |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Trésor |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Monnaie |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Verre |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Mosaïque |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Peinture |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Sculpture |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Inscription |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Autre |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Études annexes |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Géologie |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Datation |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Anthropologie |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Paléontologie |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Zoologie |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Botanique |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Palynologie |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Macrorestes |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | An. de céramique |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | An. de métaux |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Acq. des données |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Numismatique |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Conservation |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Restauration |
| <input checked="" type="checkbox"/> | | <input checked="" type="checkbox"/> | Archéogéographie |

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

| Chronologie | Structures | Mobilier | Interprétation |
|---------------------------------|--|--|-------------------------------|
| La Tène D1 | Fosse : 1 | Céramique Os animal Fer Meules, mortier | |
| Epoque moderne contemporaine | Voie : 1 Fossé : 1 Marnières : 3 | | Voirie Structures agraires |
| Indéterminé | Fosses : 2 Chablis : 1 | | |

NOTICE SCIENTIFIQUE

Notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération :

Un diagnostic archéologique a été prescrit par les services de l'Etat au lieu-dit Le « Roncé », sur les communes de Louvres et Marly-la-Ville (Val d'Oise – 95). Cette opération a été motivée par la création prochaine d'une Zone d'Activités Economiques (ZAE).

L'attention des services de l'Etat a été alertée en particulier par la présence avérée en 2008 de vestiges gallo-romains sur les parcelles voisines. Ils semblent correspondre à un modeste établissement rural et au fossé bordier de la voie antique Paris-Senlis (*Lutetia-Augustomagus*). Le but de l'opération de diagnostic était de caractériser l'étendue et la nature de ces vestiges.

Les investigations archéologiques se sont déroulées du 1er au 12 mars 2010. La surface diagnostiquée à cette occasion fut de 4752 m² soit 16% de la surface prescrite.

L'opération a révélé un nombre limité de vestiges. Les structures et le mobilier mis au jour témoignent d'une faible occupation laténienne et d'une exploitation peu dense des parcelles aux périodes modernes et contemporaines.

La protohistoire est représentée par une fosse isolée contenant un mobilier d'origine détritique attribuable à La Tène D1. La présence de fragments de meules et de mortier en grès est le seul élément relativement remarquable.

Aux périodes modernes et contemporaines l'exploitation des parcelles sondées est perceptible par un fossé parcellaire et une série de trois marnières. Le « Chemin de Beaumont » faisant limite intercommunale entre Louvres et Marly-la-Ville a été reconnu et sondé en grande partie. Seuls des états contemporains ont été reconnus bien que l'ancienneté de cette voie soit clairement attestée par l'archéogéographie.

Ce diagnostic atteste donc d'une faible anthropisation du secteur aux périodes anciennes. L'occupation humaine n'a probablement jamais été dense ni pérenne. Cependant, les résultats de cette intervention prendront certainement tout leur intérêt par la confrontation avec les données des futurs sondages qui seront effectués dans cette zone destinée à une urbanisation rapide lors des prochaines années.

Ministère de la culture et de la communication

Préfecture de la région d'Ile-de-France

Direction régionale des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Jean-Marc GOUEDO

Tél. : 01 48 13 14 64

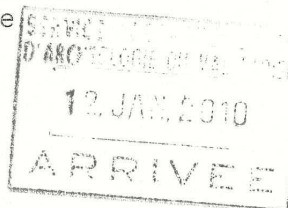
Fax : 01 48 13 01 70

Mél : jean-marc.gouedo@culture.fr

BF/JMG/ | 2009-4276 | 2010 n° 30

Votre dossier réf.: Le Roncé à Louvres et Marly-la-Ville

Pièces complémentaires réf. : section cadastrale



Arrêté n° : 2010-007

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur dans l'ordre national du Mérite

VU le code du patrimoine, livre V :

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive :

VU le dossier adressé en date du 15/12/2009, référence Le Roncé à Louvres et Marly-la-Ville, concernant des terrains situés à 95 Louvres et Marly-la-Ville, Le Roncé - secteur près du rond-point; par Société Coopérative Agricole du Pays de France permettant d'établir les emprises du projet et de calculer les superficies soumises à diagnostic ; reçu à la Direction régionale des affaires culturelles - service régional de l'archéologie le 21/12/2009 :

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique (sensibilité en occupations gallo-romaines près de la voie romaine Paris-Senlis) :

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet :

ARRETE

Article 1er : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

région : Ile-de-France

département : Val-D'Oise

commune : Louvres et Marly-la-Ville

adresse : Le Roncé - secteur près du rond-point

cadastre : Louvres section A . parc. 360, 100, 93, 92, 349, 351, 343, 334, 91, 347, 345 (à confirmer) ; à déterminer pour Marly-la-Ville

propriétaire : Communauté de Communes Roissy Porte de France pour Louvres ; à déterminer pour Marly-la-Ville

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou du service archéologique de collectivité territorialement compétent, agréé au titre de l'article L. 522-8 du code du patrimoine (Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise). Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 et 29 du décret n° 2004-490 susvisé. Le demandeur devra s'assurer que les terrains sont en état d'être diagnostiqués. Entre autre, il devra avoir préalablement réglé les questions d'accessibilité et de sécurité et obtenu les autorisations du ou des propriétaires et ayant-droits. Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par le maître d'ouvrage désigné pour réaliser le diagnostic archéologique sur la base des prescriptions suivantes :

Objectifs : mise en évidence de la présence ou de l'absence de vestiges archéologiques. Dans l'éventualité de présence de vestiges, l'opération devra caractériser lesdits vestiges : état de conservation, profondeur d'enfouissement, épaisseur des niveaux archéologiques, densité, attribution chronologique, surface concernée.

Principes méthodologiques : réalisation de tranchées d'évaluation ou de sondages ponctuels, adaptés à la morphologie et à la topographie du terrain, avec élargissements localisés autour des vestiges structurés. La surface ouverte en sondage doit être au minimum égale à 10 % de l'emprise du projet. Un quart des structures mises au jour doit être testé au minimum. Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique désigné prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Qualification du responsable scientifique : archéologue habitué(e) au milieu rural, antiquisant(e) de préférence.

Article 3 : Le diagnostic portera sur une emprise de ~~29283~~ m² conformément au plan joint (voir les plans fournis par l'aménageur).

Article 4 : Le service régional de l'archéologie adressera l'inventaire, transmis par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou le service archéologique de collectivité territorialement compétent, agréé au titre de l'article L. 522-8 du code du patrimoine, des vestiges archéologiques mobiliers recueillis au cours de l'opération de diagnostic à la personne physique ou morale propriétaire du terrain à la date de début de l'intervention archéologique et l'informerá de ses droits.

Le mobilier archéologique ne pourra cependant donner effectivement lieu au partage, prévu par l'article L. 531-11 du code du patrimoine susvisé, qu'au terme de son étude scientifique et après remise du rapport d'opération au service régional de l'archéologie, laquelle remise intervient après l'achèvement de la phase terrain du diagnostic.

La propriété du mobilier archéologique est fixée, après les délais légaux d'étude et de revendication, par l'article L. 523-14 du code du patrimoine.


Article 5 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Société Coopérative Agricole du Pays de France et au(x) maître(s) d'ouvrage nommé(s) à l'article 2 du présent arrêté.

Saint-Denis, le

Pour le Préfet de région d'Ile-de-France, Préfet de Paris

et par délégation

Le Directeur régional des affaires culturelles



Bruno Foucray

Conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France

Original : INRAP Direction Centre Ile-de-France - 31, rue Delizy - 93698 Pantin cedex

Service archéologique de collectivité agréé (Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise - Abbaye de Maubuisson - 95310 Saint-Ouen-l'Aumône)

Copies : Société Coopérative Agricole du Pays de France - à l'attention de M. Robert Morand - 2, rue de Roye à Clairoix - BP 20119 - 60201 COMPIEGNE Cedex

Ministère de la culture et de la communication

Préfecture de la région d'Ile-de-France

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Jean-Marc GOUEDO
Tél. : 01 48 13 14 64
Fax : 01 48 13 01 70
Mél : jean-marc.gouedo@culture.fr
BF/JMG/ [2009-4276] 2010 n° 30
Votre dossier réf.: Le Roncé à Louvres et Marly-la-Ville
Pièces complémentaires réf. : section cadastrale



Arrêté n°:2010-126

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur dans l'ordre national du Mérite

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment son article 13 ;

Vu l'arrêté n° 2010-007 en date du 06/01/2010 portant prescription de diagnostic archéologique sur le terrain situé : Le Roncé secteur près du rond-point à Louvres et Marly-la-Ville ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique et qu'une opération de diagnostic doit être mise en place ;

ARRETE

Article 1 : L'opération sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise. Les conditions de sa réalisation sont fixées par convention.

Article 2 : Monsieur Aurélien Lefeuvre est désigné(e) comme responsable scientifique du diagnostic.

Article 3 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise.



Saint-Denis, le 23/02/2010

Pour le Préfet de région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
et par délégation

La Directrice régionale des affaires culturelles

Jacqueline DEGROS
Conservateur en Chef du
Patrimoine, Adjointe au
Conservateur Régional de
l'Archéologie

Bruno Foucray

Conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France

Originaux : Intéressé(e) et opérateur
Copies : Préfecture de département
Gendarmerie
Mairie de Louvres et Marly-la-Ville

DRAC d'Ile-de-France/SRA - 6, rue de Strasbourg - 93 200 Saint-Denis

I Introduction

I.1 Circonstances de l'intervention

Un diagnostic archéologique a été prescrit par les services de l'Etat au lieu-dit « Le Roncé » sur la limite intercommunale entre Louvres et Marly-la-Ville (Val-d'Oise – 95). Cette opération a été motivée par l'extension prochaine d'une Zone d'Activités Economiques (ZAE). Le projet prévoit la construction d'un magasin « Gamm Vert » et d'un centre de collecte de céréales par la Société Coopérative Agricole du Pays de France (CAPA France).

Les excavations et affouillements nécessaires à la réalisation des infrastructures et des voiries affecteront le sous-sol et ont justifié la prescription d'une intervention archéologique visant à repérer et caractériser d'éventuels vestiges intéressant l'histoire et l'archéologie. L'attention des services de l'Etat a été alertée par la présence avérée en 2008 de vestiges gallo-romains sur les parcelles voisines. Ils semblent correspondre à un modeste établissement rural gallo-romain et au fossé bordier de la voie antique Paris-Senlis (*Lutetia-Augustomagus*).

Les investigations archéologiques ont été réalisées par le service départemental d'archéologie du Val d'Oise (SDAVO) du 1^{er} au 12 mars 2010. La surface sondée à cette occasion fut de 4752 m², soit 16 % de la surface prescrite.

I.2 Etat des connaissances avant l'opération

I.2.1 Situation géographique (fig. 1 et 2 p. 15 et 16)

Les communes de Louvres¹ et de Marly-la-Ville se situent à l'est du département du Val d'Oise, à proximité de l'aéroport international Roissy-Charles de Gaulle. Ces deux villes prennent place dans l'espace historique et géographique du Pays de France.

L'emprise du diagnostic est localisée à l'extrême nord de Louvres et au sud de Marly-la-Ville,

en limite intercommunale. La RD317² qui longe le terrain à l'est sert également de frontière avec le territoire de Villeron. La zone d'étude est bordée à l'ouest par la voie de chemin de fer Paris-Calais, et au nord par la RD9. L'ensemble du secteur, encore largement dévolu à l'agriculture, est voué à une urbanisation rapide au cours des prochaines années dans le cadre de l'aménagement de zones d'activités économiques et industrielles.

Les parcelles concernées sont situées sur un plateau en tête d'un petit vallon largement entaillé par le passage de la voie ferrée. Les altitudes, décroissantes de l'est vers le sud, s'échelonnent de 120 à 109 m NGF.

¹ Anciennement Louvres-en-Parisis.

² Anciennement Route Nationale 17.

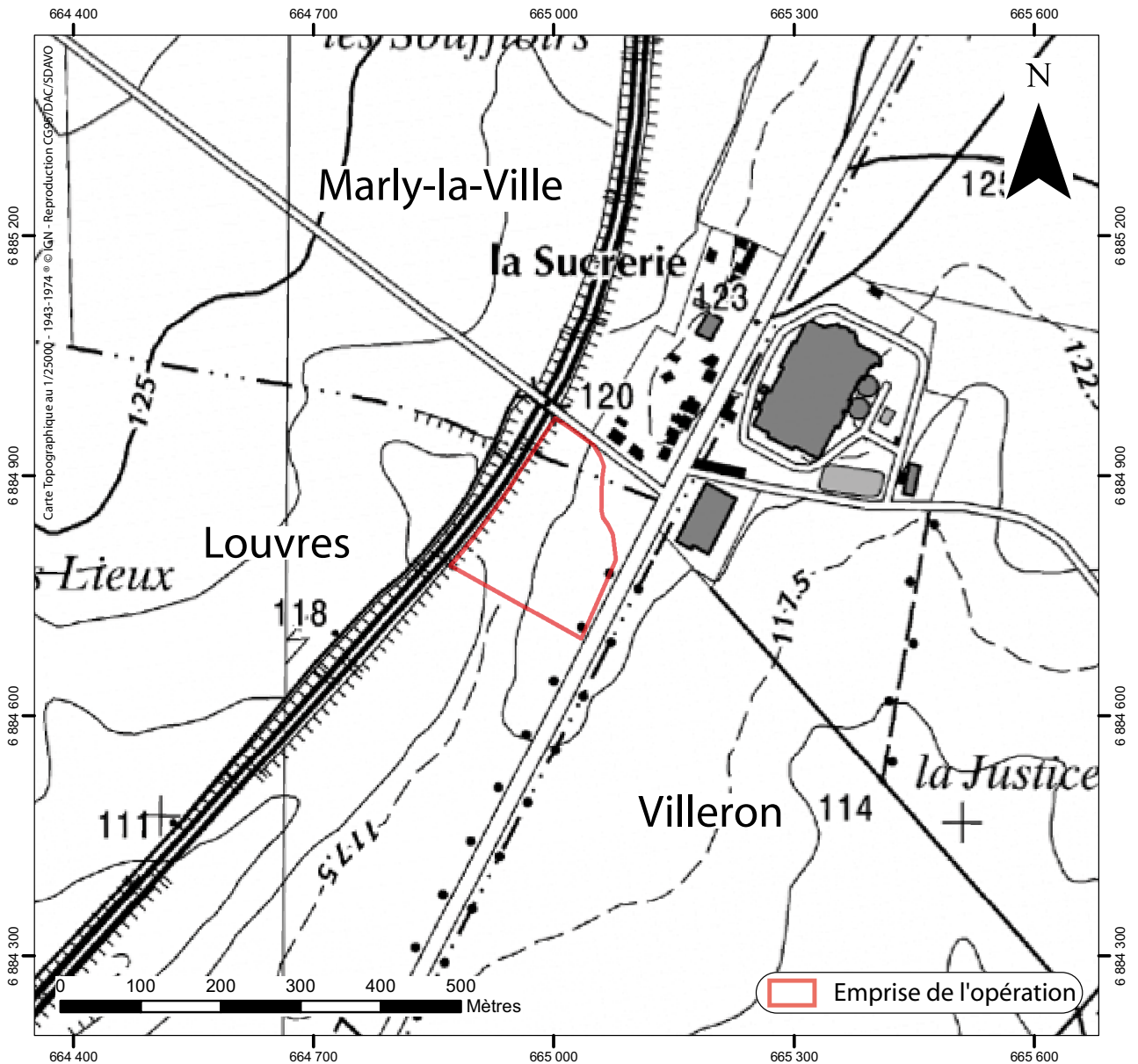
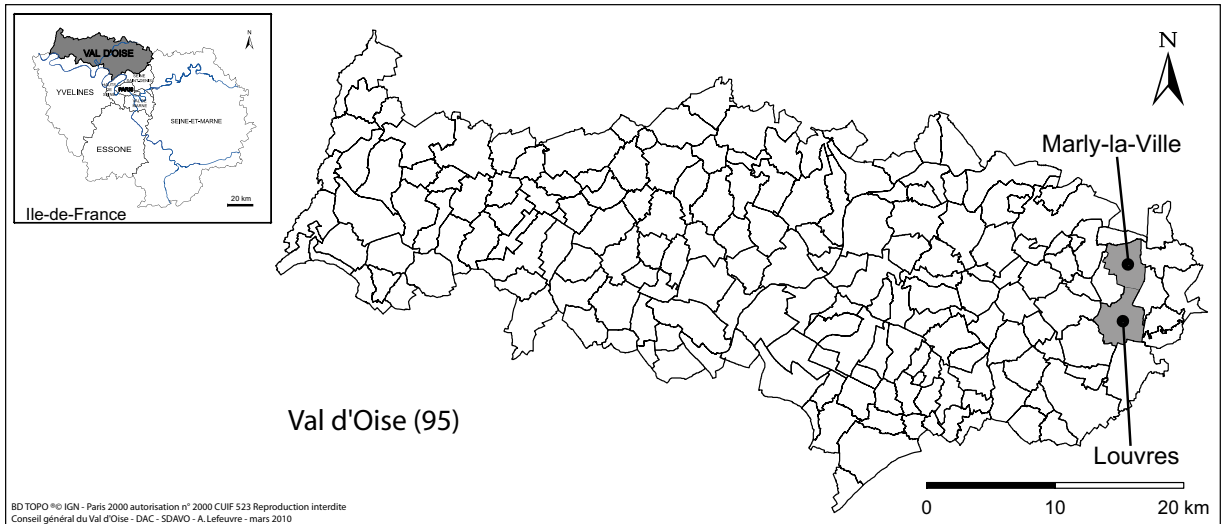


Fig. 1 : Cartes de l'Ile-de-France, du Val d'Oise et du secteur diagnostiqué.

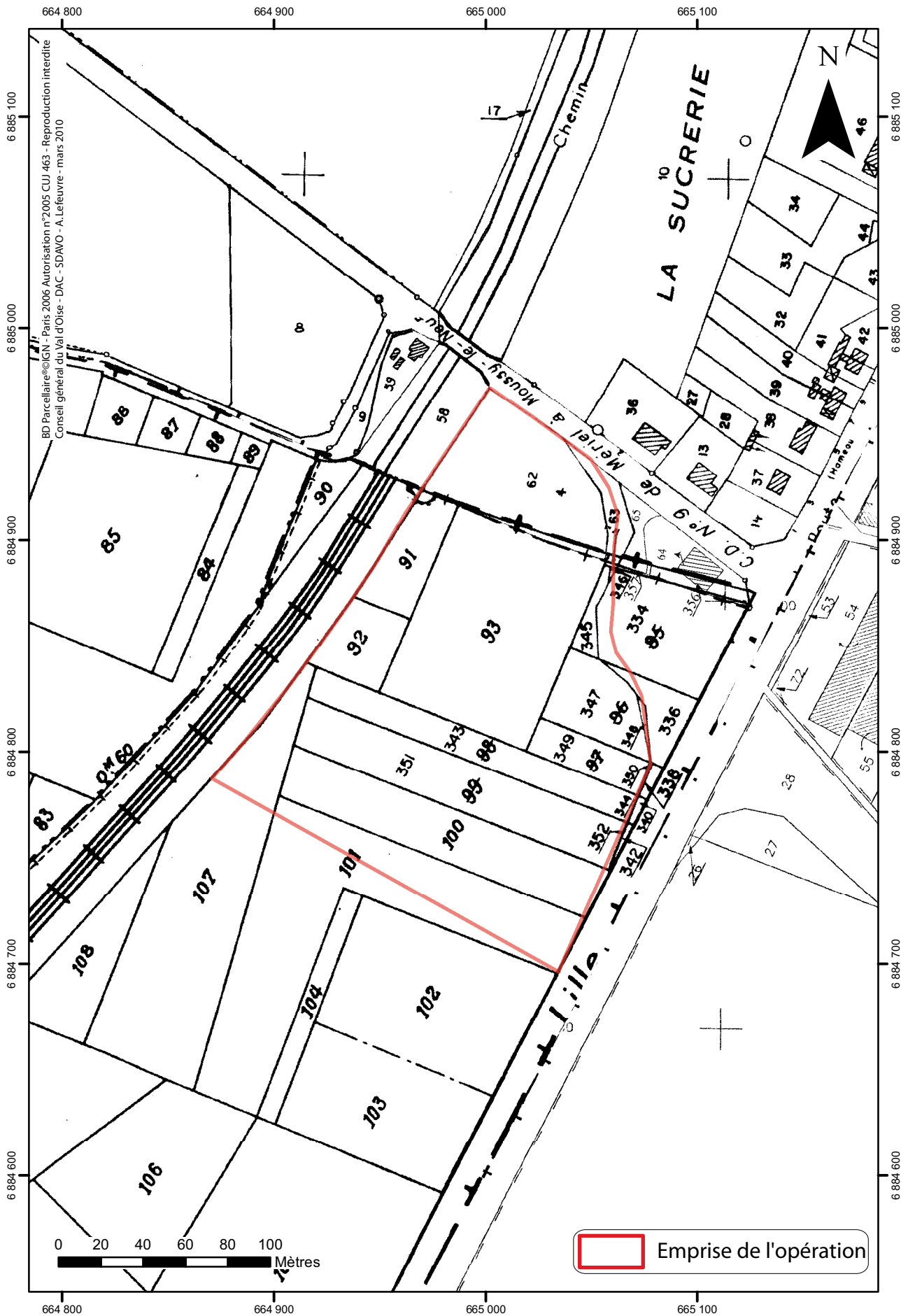


Fig. 2 : Plan de localisation de l'emprise du diagnostic sur le cadastre actuel.

I.2.2 Contexte géologique (fig. 3 et 4 p. 17 et 18)

Le contexte géologique connu par la carte du BRGM³ est constitué de limons de plateau (LP) formés de matériaux fins, argilo-siliceux, de couleur brun-roux parfois altérés en surface. Ces limons recouvrent des niveaux marno-calcaires de Saint-Ouen.

Au cours du creusement des tranchées de sondage, nous avons rencontré, sous la terre végétale (20-30 cm), des niveaux de limons de plateau argilo-sableux compacts et homogènes de couleur orangée, ou le toit du marno-calcaire de Saint-Ouen en bas de pente.

Deux sondages mécaniques profonds creusés en haut et en bas de vallon ont permis des observations complémentaires. Dans le Log1 en bas de pente, on observe la succession suivante :

- terre végétale (30cm) ;
- limon de plateau argileux orangé (35cm) ;
- Marno-calcaire contenant des inclusions de blocs détritiques de calcaire de Saint-Ouen de petit et moyen module (40cm) ;
- Marno-calcaire blanchâtre à grisâtre disposé en lits sublithographiques.

Le Log2 effectué en haut de pente a révélé sous la terre végétale (30cm) un horizon de limon de plateau argilo-sableux homogène dont la base n'a pu être reconnue à la profondeur de 2,30 m.

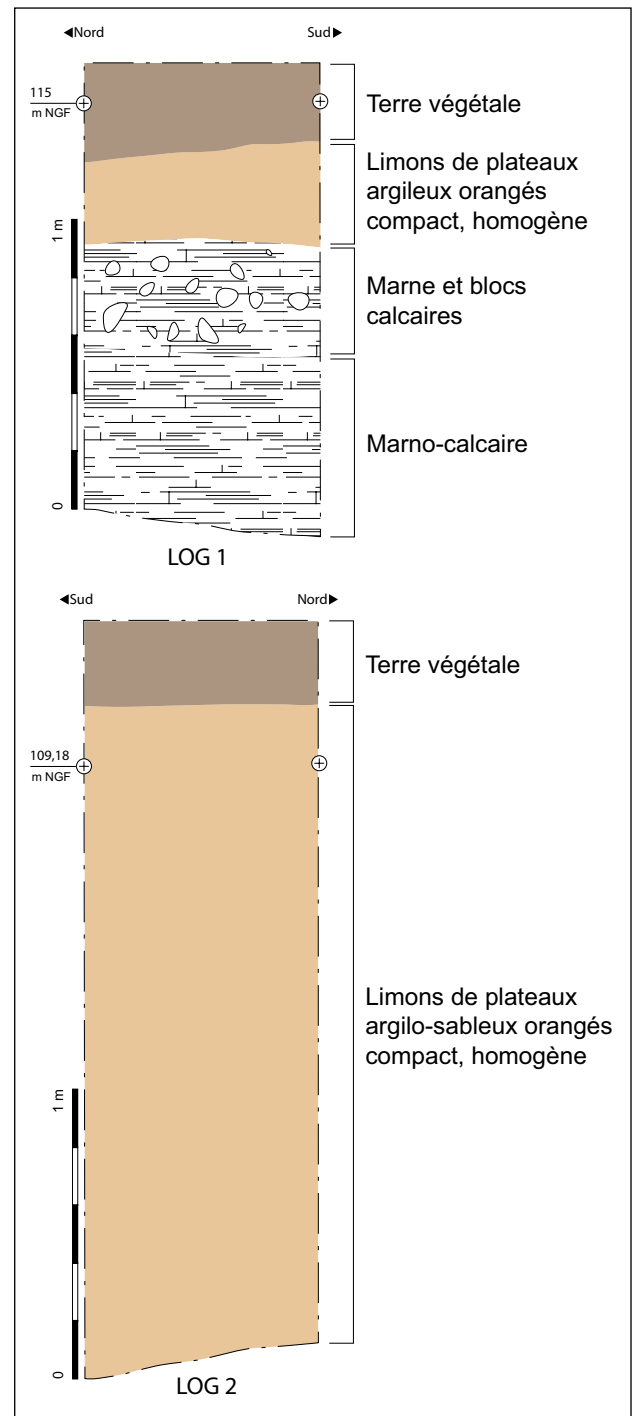


Fig. 3 : Logs géologiques.

³ Bureau de recherches géologiques et minières

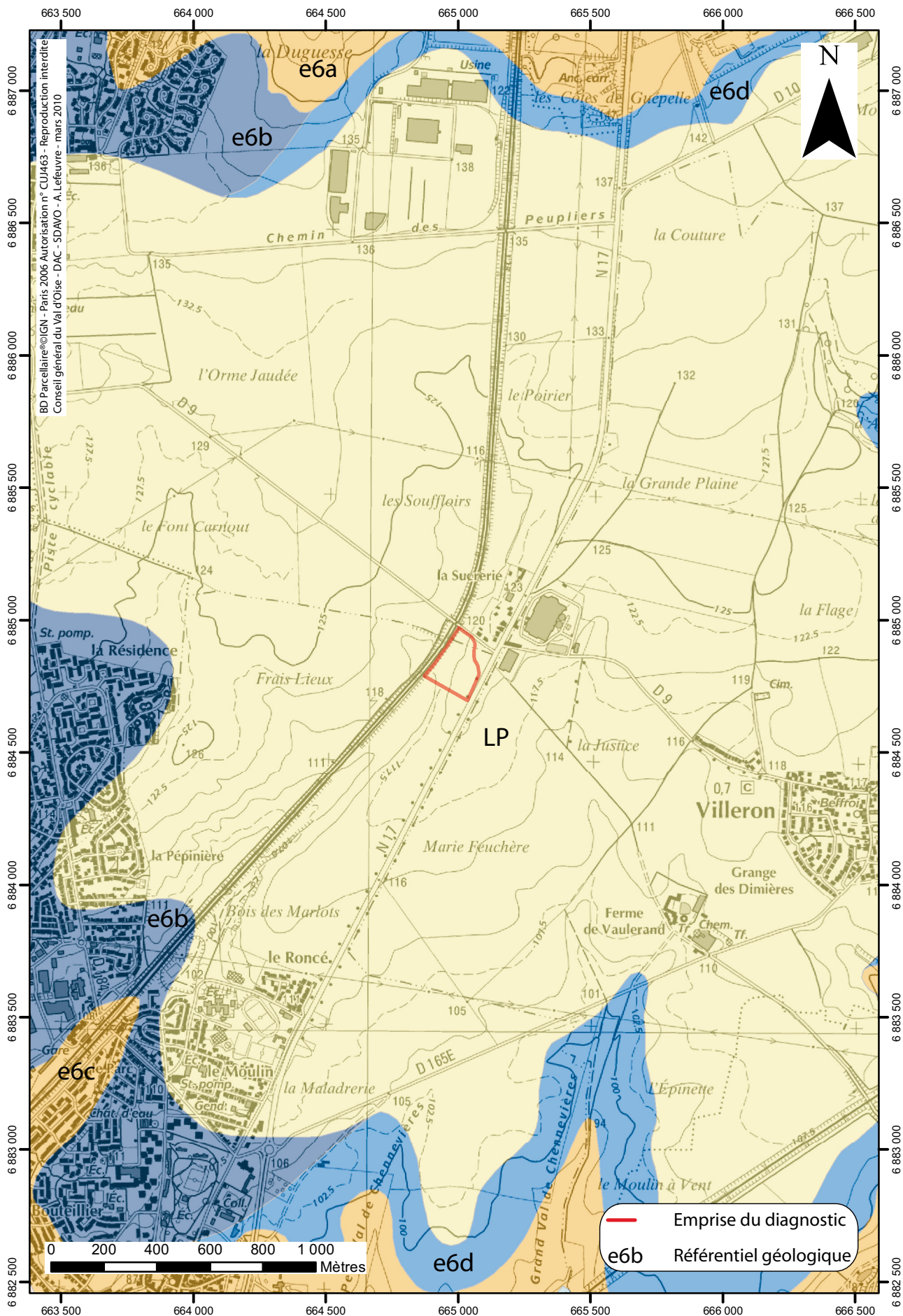


Fig. 4 : Contexte géologique.

I.3 Contexte historique et archéologique (fig. 5 p. 20)

Par A. Lefeuvre et M. Wabont

L'examen des données archéologiques dans un rayon de deux kilomètres autour du terrain diagnostiqué révèle de nombreux indices d'occupation humaine du Néolithique à l'époque contemporaine.

I.3.1 Indices d'occupation préhistorique

Sur la commune de Villeron (fig. 5 n°1), la JPGF⁴ a repéré dans les années 1980 un indice d'occupation néolithique situé sur un rebord de plateau. Il se présente sous la forme d'un petit lot de débitage en silex variés. Une pointe de flèche pédonculée à ailerons rudimentaires pourrait appartenir à la culture SOM.

A Louvres, au lieu dit « Le Grand Val de Chennevières Nord », A. Gavary, J. et J.-P. de Régibus (JPGF) ont découvert en décembre 2000 du matériel néolithique⁵ sur la pente d'un plateau exposé est-sud-est, à faible distance d'un petit ru (fig. 5 n°2).

I.3.2 Vestiges gallo-romains

Les populations gallo-romaines se sont implantées auprès de la chaussée antique qui reliait Paris à Senlis (actuelle RD317). Les vestiges antiques sont nombreux de part et d'autre de cette voie.

Aux « Frais Lieux » (fig. 5 n°3) en limite nord de la commune de Louvres, un site implanté sur la pente d'une éminence, en bordure du chemin Puisseux-Villeron, est interprété comme un habitat composé d'au moins trois à quatre bâtiments. Les prospections pédestres ont livré essentiellement de la céramique (commune, sigillée) du IV^e au V^e siècle. Cependant, R. Guadagnin présume une occupation antérieure du II^e et III^e siècle⁶. D'après A. Tanneur⁷, il s'agirait d'un « vicus » ou « bourg rural » en lien avec la voie romaine.

4 Jeunesses Préhistorique et Géologique de France.

5 Régibus, Régibus 2001, p. 4.

6 Guadagnin 1977, Guadagnin 1982.

7 Tanneur 1984, p. 227-230.

Un site a été reconnu au lieu-dit « Marie-Feuchère » (fig. 5 n°4) à Villeron. Il a livré des pierres, des *imbrices* et des *tegulae* présentant des traces de rubéfaction. Ces découvertes sont associées à des fragments de céramique commune, de la sigillée des III^e et V^e siècles, de la céramique granuleuse, ainsi qu'une meule à grains. Cette implantation est interprétée comme un petit habitat rural dont l'occupation se serait étendue du III^e au V^e siècle⁸.

En 1976, lors d'une campagne de prospection, M. Cecchini (JPGF) a découvert un site antique aux « Quinze-Cornets » à Marly-la-Ville (fig. 5 n°5). Sur une pente orientée sud-est, deux petits bâtiments gallo-romains ont livré, en faible quantité, des tuiles et de la céramique.

Au début des années 1980⁹, C. Camozzi a caractérisé un site sur la commune de Villeron au lieu-dit « La Couture » (fig. 5 n°6). Il pourrait s'agir d'un habitat, ayant livré des pierres, des *imbrices* et des *tegulae* ainsi que de la céramique datable du début du III^e au IV^e siècle.

Toujours à Villeron, mais au lieu-dit « la Justice » (fig. 5 n°7), A. Reboul a découvert un petit habitat rural du Bas-Empire. Le matériel mis au jour : céramique commune, moellons, *imbrices* et *tegulae*, est daté des III^e et IV^e siècles.

Le site du « Tas de Pierre » à Marly-la-Ville (fig. 5 n°8) est implanté sur la pente est d'une éminence, en bordure de la route Marly-Villeron (actuelle RD9). Il s'agirait d'un habitat composé d'au moins quatre bâtiments disposés selon un plan rectangulaire assez régulier, pouvant correspondre à une petite *villa*¹⁰. L'occupation est attestée par des matériaux de construction (pierres et tuiles) et de la céramique de la Tène Finale jusqu'au V^e siècle.

8 Dossiers SRA Ile-de-France.

9 Guadagnin 1982, p. 377.

10 Guadagnin 1977, p. 185 ; Guadagnin 1982, p.349; Joy 2001, p. 34.

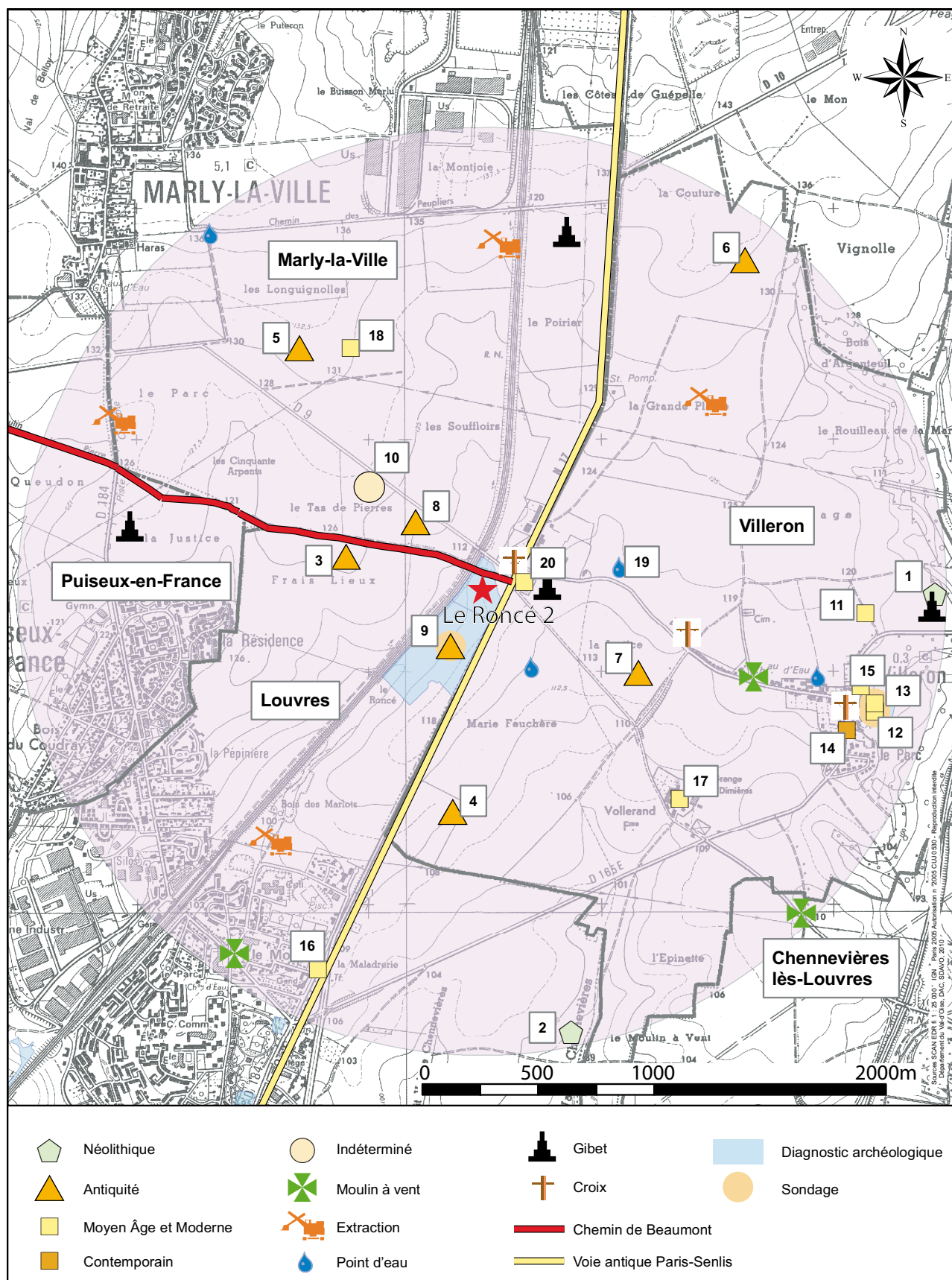


Fig. 5 : Contexte archéologique dans un rayon de 2 km.

En 2008, les parcelles situées directement au sud de notre diagnostic ont été sondées par une équipe de l'INRAP¹¹ dirigée par S. Hurard¹². Cette opération nommée « Secteur du Roncé » a permis d'étudier 10 ha de terrain le long de la RD317 et de la voie de chemin de fer Paris-Calais (fig. 5 n°9). L'opération a révélé une petite occupation gallo-romaine peu dense en bordure de la route (ancienne voie antique). Le site se caractérise par des fossés parcellaires, quelques fosses indéterminées et par des tranchées de fondation d'un bâtiment mal identifié. Ce possible petit établissement rural n'a pu être daté précisément en l'absence de mobilier. Le fossé bordier nord de la chaussée antique a été appréhendé de manière très superficielle. Il a livré un ensemble céramique très limité daté du I^{er} ou II^{ème} siècle ap. J.-C.

1.3.3 De l'époque médiévale à l'époque contemporaine

De part et d'autre de la départementale 9 un double fossé a été repéré lors d'une prospection aérienne (fig. 5 n°10). Il pourrait correspondre à une route ancienne.

La commune de Louvres a fait l'objet de nombreuses opérations archéologiques ces dernières décennies. Elles ont permis de compléter les données recueillies par le GRHALP¹³ depuis 1972. La ville doit probablement son origine, lors de l'antiquité, au passage de la voie Paris-Senlis. Cependant, c'est surtout au Haut Moyen-Âge qu'elle prend de l'ampleur comme l'atteste la densité des vestiges archéologiques médiévaux reconnus à ce jour. Le bourg, limité par une enceinte des X-XI^e siècles jusqu'à l'époque moderne, se développe autour d'un pôle ecclésiastique formé des églises Saint-Rieul et Saint-Justin. L'agglomération médiévale se dispose sur le versant nord de la vallée sous l'influence de la route des Flandres (voie Paris-Senlis). De nombreux témoignages de l'architecture du Moyen-Âge central sont inclus dans le bâti actuel. Un ensem-

ble de caves situé de part et d'autre de la rue de Paris en est le témoignage le plus parlant. Le plateau nord-ouest de la commune où se situe le diagnostic connaît quant à lui une occupation beaucoup plus lâche.

À 1,5 km vers l'est du diagnostic s'étend le village de Villeron. Suivant un schéma très inhabituel, l'emplacement de son église a varié à travers les siècles : un premier édifice aurait été élevé au *Cimetière Saint-Germain* (fig. 5 n°11), siège peut-être du village primitif, puis une église paroissiale (fig. 5 n°12) a été bâtie près du château (fig. 5 n°13) ; elle est reconstruite en 1882 à 150 mètres de là, vers le sud-ouest (fig. 5 n°14).

En 2007, des sondages ont été réalisés par Gaëlle Bruley-Chabot (INRAP) au « Parc Bauché »¹⁴ (fig. 5 n°15). Les vestiges les plus anciens ne sont pas antérieurs au XVI^e s. Ils correspondent à l'implantation d'une ferme seigneuriale.

Au sud du diagnostic, s'élevait au bord de la grande route la maladrerie Notre-Dame (fig. 5 n°16), attestée en 1230, et la ferme monastique de *Vollerand* (fig. 5 n°17), vaste exploitation agricole fondée au XII^e siècle par l'abbaye cistercienne de Chaalis (Oise).

D'autre part, deux lieudits évoquent des habitats disparus d'époque indéterminée : *Les Loges* (fig. 5 n°18) et *Le Grand Puits* (fig. 5 n°19).

Au carrefour de la RD317 et de la D9 se situe le toponyme ancien « La Barraque ». Un bâtiment est figuré à cet endroit sur le cadastre napoléonien (fig. 5 n°20). Dans la deuxième moitié du XIX^e s., ce secteur à l'écart des villages environnant connaît un développement industriel suite à la construction de la « Sucrerie de Louvres » sur la commune de Villeron en 1867¹⁵ (fig. 6 p. 22). Il s'agit d'une entreprise de grande taille employant une centaine d'ouvriers en 1899. A la même époque se développe le modeste hameau de la sucrerie sur le territoire de Marly-la-Ville. Après un agrandissement et une restructuration durant le deuxième quart du XX^e s., le site est désaffecté en 1974. Depuis cette date, le secteur

11 Institut national de Recherches Archéologiques Préventives.

12 Hurard 2008.

13 Groupe de Recherches Historiques et Archéologiques de Louvres-en-Parisis.

14 Bruley-Chabot 2007.

15 Canet (M.-M.), Somers (A.), Inventaire général (fiche IA95000095).

du carrefour est devenu une Zone d'Activités vouée aux secteurs pharmaceutiques et aéronautiques. L'un des bâtiments de l'ancienne sucrerie est devenu une jardinerie sous le nom « Jarvil » pour « Jardinerie de Villeron ». Ce toponyme récent est aujourd'hui employé localement pour dénommer le croisement des routes départementales 317 et 9.



Fig. 6 : Sucrerie de Louvres (commune de Villeron - 95) ca 1910 (coll. ARPE/D.R.).

I.4 Etude archéogéographique

Par S. Robert

I.4.1 Environnement oro-hydrographique

L'emprise de l'opération est située en tête d'un petit vallon, recouvert en partie par la voie ferrée. L'écoulement a été canalisé sous la forme d'un fossé dessiné sur le cadastre napoléonien, à l'est du chenal naturel. Le chenal d'écoulement et de colluvionnement est visible sur plusieurs photographies aériennes (cf. infra I.4.4) et ne touche que l'extrême partie ouest de l'emprise de l'opération.

I.4.2 Inscription dans le réseau viaire (fig. 7 p. 23)

I.4.2.1 La route Paris-Senlis, actuelle RD317 (d'ap. Robert 2006)

L'itinéraire Paris-Senlis n'est pas mentionné dans les sources antiques mais dès le XIX^e siècle, plusieurs auteurs ont proposé de voir dans le tracé de la route par Louvres, une voie d'origine antique. L. Graves précise qu'une voie antique Paris-Senlis est connue par la tradition locale mais que le tracé n'était pas « encore reconnu en 1839 »¹⁶. Il propose, à partir de la voie de Meaux, un passage par la Biguë, la forêt de Pontarmé, en passant au carrefour du Poteau et des Buttes puis par Thiers, Pontarmé, Plailly, la Chapelle en Serval, Survilliers. Il précise : « c'est aujourd'hui le chemin de la Vieille-Muette, qu'on trouve qualifié de Chauciée de Thiers dans une charte de l'année 1343, concernant la foire Saint-Lazare à Senlis. »¹⁷. Elle serait désignée aussi sous le nom « d'Ancienne Chaussée au Bois de la Garenne »¹⁸. C. Higounet précise : « parmi les chemins qui sont mentionnés au XII^e siècle et au début du XIII^e siècle sur le plateau, vient en première ligne l'ancienne voie romaine de Paris à Senlis, *stratat publica Silvanectensis*, au nord de Louvres (H 5514 et Cartul. n°635 (1145)). Sur le territoire de Louvres, cette voie

16 Graves 1996 p. 235.

17 Graves 1996 p. 235.

18 Graves 1996 p. 235.

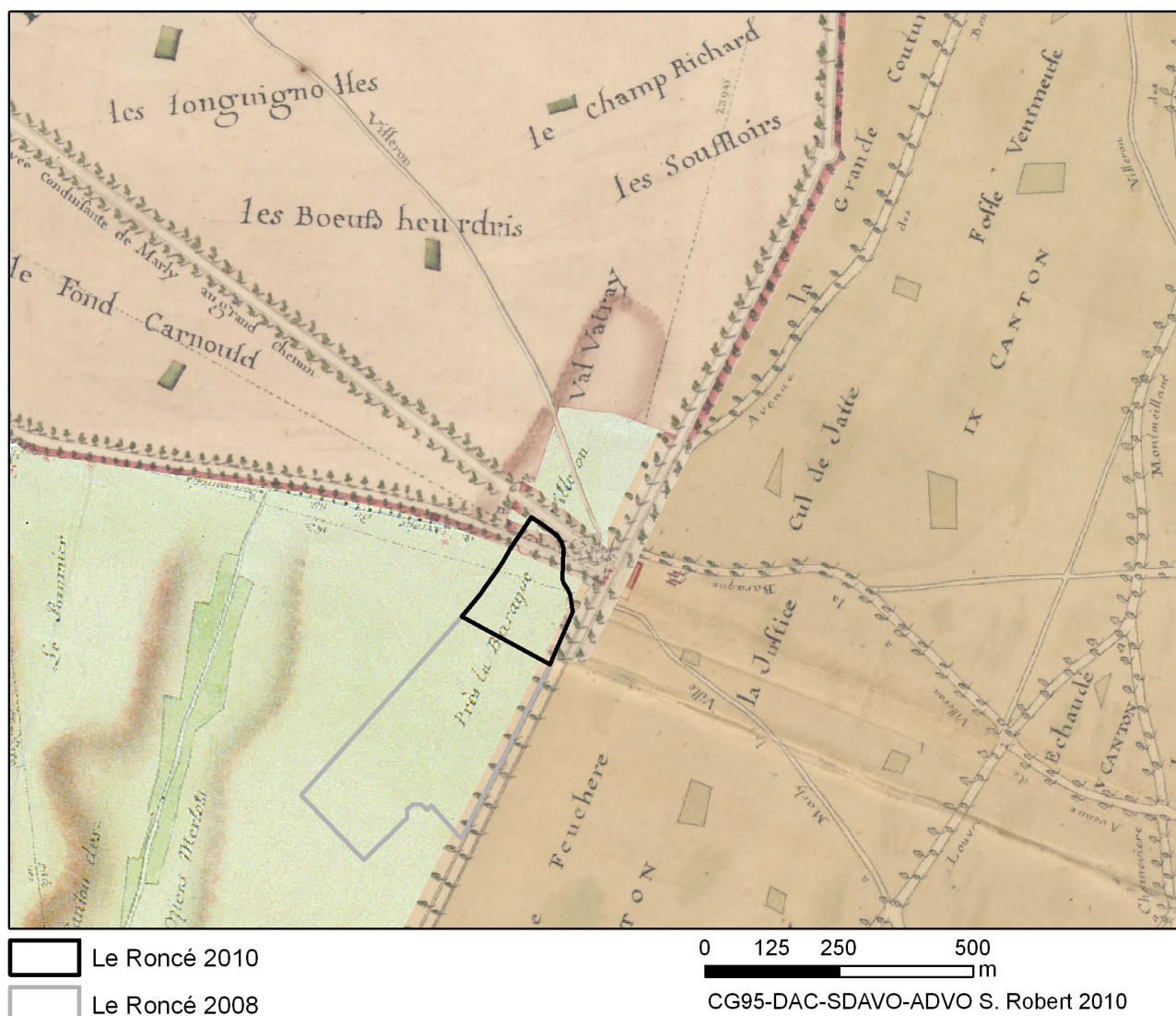


Fig. 7 : Emprise de l'opération «Le Roncé 2» sur les plans d'Intendance de Louvres (1791), Marly (1784) et Villeron (1780). La «Barraque» est représentée accompagnée d'une justice.

est appelée « chemin de Paris » en 1163 (H5367 : *iuxta chaminum parisiensem*)¹⁹.

M. Roblin signale une mention de cette voie (la plus ancienne selon lui) dans la *Vie de saint Rieul*, à l'occasion du passage du saint à Louvres²⁰. Traditionnellement, on associe un tracé antique à la Route nationale de Paris à Lille²¹. Dans le Val-d'Oise, elle correspond à l'actuelle D317 (ex-RN 17) et son ancienneté est attestée par l'étude des plans et les données archéologiques recueillies à ses abords ces dernières années.

L'ancienne Route royale de Paris à Senlis, reprend le tracé d'un axe arpenté plus ancien. Elle présente un tracé très rectiligne changeant plusieurs fois d'orientation et forme la limite

¹⁹ Higouet 1965.

²⁰ Roblin 1971, p. 101.

²¹ Dutilleux 1881 pp. 526-528, reprise aussi dans Grenier 1985 p. 420.

communale au Thillay, Goussainville, Roissy, Villeron, Marly-la-Ville et Saint-Witz. À Bonneuil-en-France, elle passe à 120 m à l'est de la nécropole du haut Moyen-Âge du Pont Yblon. À Gonesse, les structures du *vicus* de la Patte d'Oie s'organisaient selon son orientation. À Louvres, la voie constitue l'axe central du centre villageois avec l'église Saint-Justin et la Tour Saint-Rieul, édifices ayant livré des sépultures du haut Moyen-Âge et du matériel antique. L'hôtel-Dieu et la maladrerie Notre-Dame de Louvres sont situés sur son axe.

Son axe a pu être redressé par endroits : au nord de l'emprise, à Marly, l'ancien tracé était situé à quelques mètres à l'ouest de l'actuel²², de même à Roissy²³. Cependant à l'emplacement

²² cf. Atlas de Trudaine AN F14 / 8443.

²³ Robert 1999.

du Roncé, aucun indice sur les plans anciens ne permet d'entrevoir un redressement. La route actuelle est donc vraisemblablement sur son axe antique, offrant peu de chances d'observer celui-ci en fouille. La voie antique a pu être observée lors d'une surveillance de travaux, coupant la structure actuelle de la voie au nord et au sud de la fouille du *Val Noël* (Louvres), mais n'a pu donné lieu à un examen détaillé, ainsi que dans le secteur du *vicus* routier de la « Patte d'oie » de Gonesse²⁴. Cette fouille a permis également d'observer une partie de la structure de la voie. La voie moderne était matérialisée par des blocs de grès de 20 cm de côté, posés sur un niveau de préparation de sable et cailloutis. Sous la route moderne, des couches renvoient vraisemblablement à l'utilisation antique²⁵.

À Roissy-en-France, au lieu-dit *La Fosse Oline*, des sondages archéologiques effectués lors des travaux de la Francilienne ont mis en évidence un long fossé parallèle à la RN17 identifié comme fossé bordier de la route antique. Il était matérialisé sous la forme d'un fossé double, large de 2,50 m, et était associé à des fossés et fosses datés du I^{er} siècle ap. J.-C.. L'ensemble des structures était d'extension très limitée et contenait des scories de forge mêlées à des couches charbonneuses. L'occupation a été interprétée comme une « occupation marginale et ponctuelle, peut-être associée à la conduite d'une activité métallurgique »²⁶. À 400 m au nord, sur la commune de Louvres, la fouille du *Val-Noël* a permis l'identification d'un habitat interprété comme « station-relais » et qui confirmerait l'antiquité de la RN17. L'ensemble des structures est situé en bordure de voie et orienté selon son axe²⁷. Dans l'emprise de l'opération, deux états d'un fossé bordier de la voie Paris-Senlis, antérieur à l'implantation de l'établissement, ont été mis en évidence. Le premier était relativement imposant : large de 2,50 m à l'ouverture et profond de 1,10 m, ses bords étaient irréguliers, en escalier ou abrupts et son fond plat. Son comblement était constitué d'une « alternance de couches de sédiment blanchâtre, finement litées, provenant de la décantation, et de niveaux argileux brun-

gris »²⁸. Il a été recoupé par un fossé plus petit (1,60 m de large pour 0,80 m de profondeur). Les fossés présentaient un remplissage riche en malacofaune. Le premier a livré de la céramique du I^{er} ap. J.-C. et les fossés sont recoupés par les structures de l'établissement antique, ce qui a permis à I. Daveau de proposer une datation pour la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Ils auraient été comblés très rapidement « à l'image sans doute du colluvionnement sur l'ensemble du site »²⁹. Les fossés mis en évidence au *Val Noël* entrent dans le prolongement de celui de la *Fosse Oline* et présentent des caractéristiques similaires (largeur)

Un fossé bordier à l'est de la bande de circulation semble donc être présent sur la voie Paris-Senlis et avoir fait l'objet d'un entretien. À l'ouest, Séverine Hurard a mis en évidence également un fossé bordier de la voie antique : au Roncé, à proximité immédiate de la route toujours en activité, il n'a pu être observé que sur une cinquantaine de mètres. Il a livré une quinzaine de fragments de céramique des I^{er} et II^e s. ap. J.-C. Des vestiges très arasés d'une occupation, qui s'organisaient selon l'orientation de la voie, ont été mis en évidence : trous de poteaux, fosses, fossés³⁰.

À l'instar de ce qui a été observé sur la Chaussée Jules-César ou la voie d'Orléans à Massy-Palaiseau par exemple, des fossés bordiers semblent donc avoir été prévus dès la première phase de mise en place de la voie. Sur la voie Paris-Senlis, leur taille semble relativement importante.

24 Observation F. Jobic (INRAP).

25 Daveau 2000 p. 47.

26 Daveau 2000 p. 50.

27 Daveau 2000.

28 Daveau 2000 p. 49.

29 Daveau 2000 p. 50.

30 Hurard 2008.

I.4.2.2 Le chemin de Beaumont (actuel chemin vicinal)

Ce chemin est dit « Chemin de Beaumont » et « Chemin de Beaumontais Puiseux à la Baraque de Villeron » sur le cadastre napoléonien. L'odonyme est repris également dans un microtoponyme dit « Chemin ou avenue des Beaumontais ». Il porte le nom de « Chaussée de Marli la ville » sur l'Atlas de Trudaine³¹ (fig.8 p. 26).

Il forme la limite communale entre Marly, Puiseux et Louvres. La justice est située non loin du carrefour de ce chemin avec celui de Marly (Plan d'intendance de Puiseux-en-France).

A Puiseux où il porte le nom de « Avenue du Moulin de Pierre », c'est un chemin creux. La ferme du Temple, grange templière fondée en 1233, est située le long de son axe³². On retrouve un chemin des Beaumontais à la sortie de Puiseux, sur la commune de Chatenay-en-France. Ce chemin est distant de 4 km au nord de « l'avenue de Beaumont » qui est une voie rejoignant la ville antique de Beaumont-sur-Oise, connue dans le département³³. Le « chemin des Beaumontais » orienté dans la même direction pourrait être un diverticule de cet itinéraire. Il est possible qu'il rejoigne « l'avenue de Beaumont » à Belloy.

Ce chemin peut donc s'inscrire dans la circulation de grand parcours orientée vers le passage sur l'Oise à Beaumont-sur-Oise où un pont serait connu pour l'Antiquité. Il ouvre ensuite vers les plaines de Picardie par Beauvais et Amiens. La destination du chemin, sa forme (chemin creux à Puiseux), sa relation avec les équipements médiévaux (justice, moulin) et le fait qu'il soit limite paroissiale laissent supposer qu'il s'agit d'un chemin relativement ancien. Il a été coupé après 1850 par la mise en place de la voie ferrée et est devenue fossile (cf. infra I.4.4.). L'opération du Roncé 2 offre donc l'opportunité de l'observer en stratigraphie.

31 AN F14 / 8443.

32 Voir les archives du Fief du Temple à Chantilly, Condé BA55 (BEDOS 1980 : 164).

33 Robert, Wabont 2006.

I.4.2.3 L'actuelle D9 à l'ouest de la RD317

La route qui forme la limite nord de l'emprise de l'opération est dite « chemin de Marly à la Baraque » et apparaît relativement rectiligne. Elle est présente sur la carte de Cassini (1751) et le plan d'Intendance de Marly (1784) mais représentée sous la forme d'un projet sur l'Atlas de Trudaine (1745-1780). Elle aurait donc été construite entre 1745 et 1751 pour relier le parc du château de Marly à la route royale.

I.4.2.4 Une convergence remarquable de voie

Le secteur de l'opération du Roncé est marqué par une convergence remarquable de 7 chemins qui viennent rejoindre la route de Paris-Senlis à la hauteur du lieu-dit *La Baraque de Villeron* : le « Chemin de Beaumont », le « Chemin de Marly à la Baraque » (actuelle D9), le « Chemin de Fosse à Villeron » (chemin vicinal), l'« Avenue des Beurriers » (chemin vicinal), l'« Avenue de la Baraque à Villeron » (D9 à l'est de la D317) et le « Chemin de Chennevières à Marly » (chemin vicinal). Hormis, l'actuelle D9 à l'ouest de la D317, qui est une voie construite après 1745, toutes les autres sont présentes sur l'Atlas de Trudaine.

Ce type de convergence est observable en morphologie à l'emplacement d'occupations disparues (l'occupation disparaît mais la convergence des voies subsiste) ou de passages contraints (gués, ponts, portes...) ³⁴. La seule occupation connue est la « Baraque de Villeron ». Elle n'est pas figurée sur l'Atlas de Trudaine (entre 1745 et 1780) mais apparaît sur la carte de Cassini (1751) et le plan d'Intendance de Villeron (1780). Sur Cassini, elle est associée à deux calvaires et au toponyme « Les 13 cantons » et sur le plan d'Intendance, à une justice, ce qui indique qu'il s'agit d'un point remarquable dans le paysage sans doute même avant la construction de la Baraque. A la fin du XIXe siècle, une sucrerie se développe à cet emplacement, accompagnée d'une série de lotissements.

34 cf. Robert à paraître.



Fig. 8 : Atlas des routes de Trudaine et Perronet 1745-1780, 1/864^e, ANF14 bis/8443. On note déjà la convergence des voies ; la voie de Marly à Villeron est en projet. La «Barraque» n'est pas représentée.

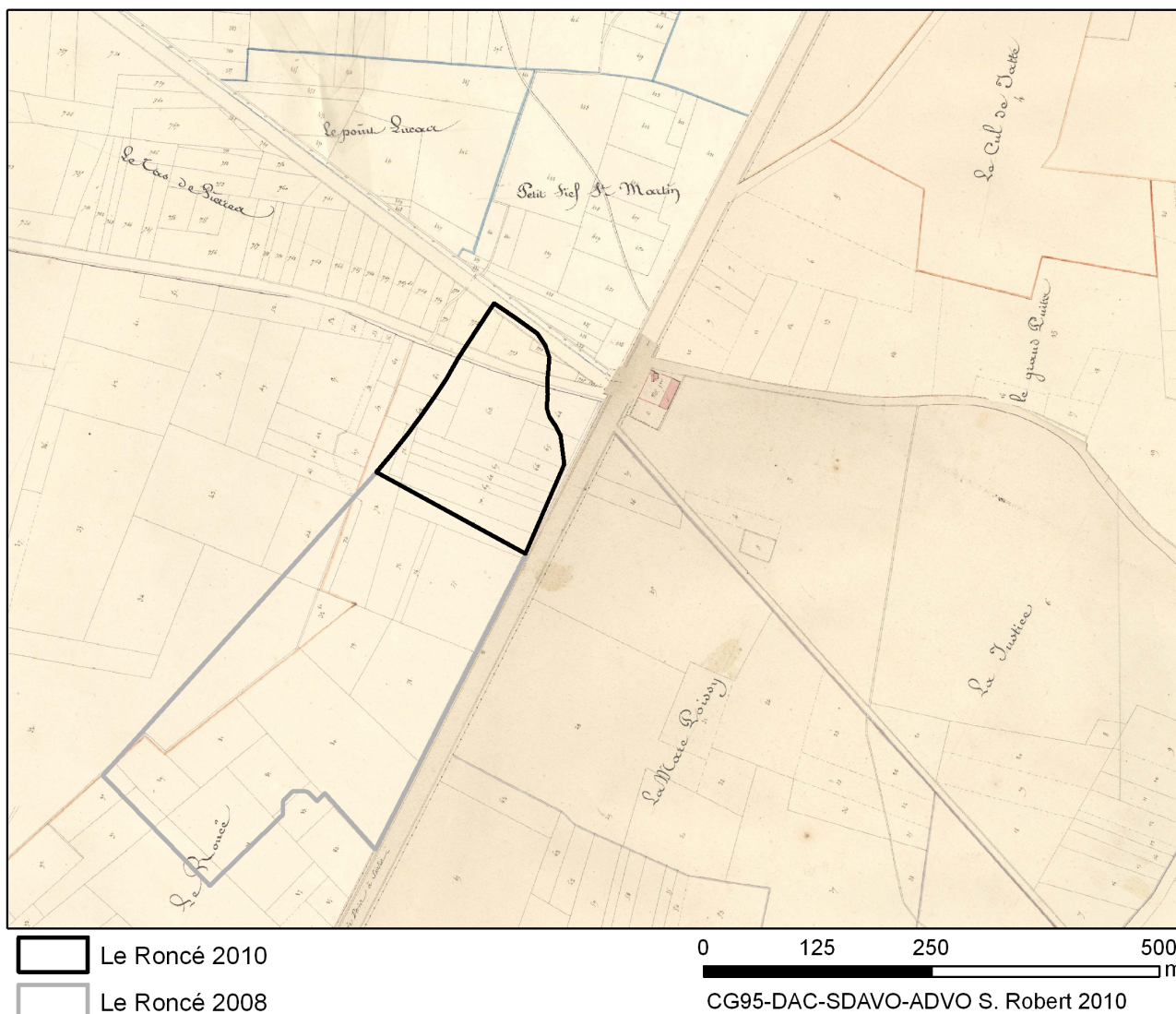


Fig. 9 : Emprise des opérations au Roncé sur le parcellaire des cadastres napoléoniens de Louvres, Marly-la-Ville et Villeron (1823). On note l'importante convergence des voies vers la «Barraque» représentée sur le cadastre. Sous l'emprise du Roncé, le parcellaire est orienté sur la RD317. Un fossé canalise le chenal d'écoulement à l'est.

1.4.3 Organisation des trames parcellaires

L'organisation des trames parcellaires à l'est de la D317 a été étudiée par I. Daveau à l'occasion des opérations sur l'extension de l'aéroport de Roissy³⁵. Elle avait montré la présence d'une orientation sud-ouest/nord-est à + 15°, +30° NL axée sur l'axe antique de la D317 à Roissy et Louvres. Elle a été confirmée par une analyse de la commune de Roissy³⁶ montrant le rôle structurant joué par l'« Avenue de Feuchère » dite aussi «Chemin de Paris » parallèle à la D317. Cette voie entre aussi dans l'itinéraire Paris-Senlis et structure fortement le parcellaire à l'est de la

D317, il pourrait constituer un diverticule de la voie romaine voire un chemin antérieur. Il est dit « Voirie des Vaches » à Survilliers est jalonnée à Saint-Witz, par la chapelle Saint-Nicolas des Cocheries située en dehors du noyau paroissial le long de la route. C. Higounet précise que ce chemin, parallèle à la route de Senlis et qui passe par le village de Survilliers, est appelé « Voie Trembloise » ou « Chemin de Livry » à la période médiévale³⁷. Entre Villeron et Roissy, cette voie subsiste sous la forme de la limite communale entre Villeron, Louvres, Chennevières et Epiais-les-Louvres. À Roissy, elle passe à 200 m à l'ouest de la nécropole de la Fosse Cotheret et dessert l'hôtel-Dieu³⁸.

35 Daveau 1997.

36 Robert 1999.

37 Higounet 1965.

38 Robert 2006.

La trame parcellaire qui s'appuie sur ces deux axes (route Paris-Senlis et « Avenue de Feuchères ») se développe sur 2 km de large environ à l'est de la D317 et quelques mètres à l'ouest sur la commune de Louvres. Elle a été observée sur 7 km le long de la nationale. Cette orientation est présente dans plusieurs structures archéologiques situées à proximité de la voie Paris-Senlis.

A la *Fosse Oline* (Louvres), des fossés parcellaire sont perpendiculaires au fossé bordier de la voie³⁹. Au *Val-Noël* (Louvres), l'enceinte et le bâti de l'établissement rural retrouvé sont dans la même orientation que la voie et viennent recouper le fossé bordier.

Aux *Grands Ormes* (Roissy-en-France), à 600m à l'est de la route, un établissement romain dont l'origine pourrait remonter à La Tène finale, suit l'orientation à +15°, +30° NL. et est recoupé par un chemin.

Un chemin orienté nord-ouest/sud-est, perpendiculaire à la nationale a été recoupé plusieurs fois lors des sondages réalisés en préalable à la Francilienne. Il possédait un unique fossé bordier au nord et une voie de roulement de 7 m de large légèrement encaissée. Des tessons gallo-romains dont un bord de sigillée du Bas-Empire ont été récoltés dans ce chemin. Entre Roissy-en-France et Louvres, la limite communale s'appuie sur son axe. Il a été fouillé également lors de l'opération *La Fosse Cotheret* à Roissy-en-France⁴⁰.

Au *Roncé*, le parcellaire sur le cadastre napoléonien est perpendiculaire à la route et entre dans l'orientation de la trame axée sur la route antique. Il n'est cependant transmis que dans un secteur relativement limité (autour du carrefour). Au sud (parcelle diagnostiquée par S. Hurard) et au nord du carrefour, ce sont d'autres orientations qui dominent, plus axées sur la topographie.

Des réseaux linéaires de ce type ont été observés notamment à Sénart. Ils se développaient sur un espace relativement restreint autour des trois voies de grands parcours (500 ha environ de part et d'autre ou d'un seul côté) mais n'étaient pas présents le long de la grande voie arpentée Paris-Melun qui était très peu structurante pour le parcellaire⁴¹.

39 Daveau 2000 p. 51.

40 Lejars, Paccard 2000.

41 Robert 1996.

1.4.4 Evolution de la parcelle entre le XVIII^e siècle et aujourd'hui et photo-interprétation

Etat entre 1745 et 1782 : Atlas de Trudaine, AN F14, 8443 (fig.8 p. 26)

L'atlas indique que la route royale (soulignée en rouge) est aménagée sur le tracé rectiligne antérieur de la voie, sans redressement (contrairement à la portion au nord à Marly). Le « chemin de Beaumont » est dit « chaussée de Marly-la-ville » et semble faire l'objet d'aménagement (souligné en gris). L'actuelle D9 est indiquée sous la forme d'un projet de route à construire. La baraque de Villeron n'est pas représentée. Le talweg est schématisé.

Etat 1791 : Plan d'Intendance ou Cadastre de Berthier de Sauvigny, Louvres (1791), Marly (1784) et Villeron (1780), ADVO. (fig.7 p. 23)

L'emprise est située dans des terres emblavées au lieu-dit « Près la Baraque de Villeron ». Elle est traversée par l'« avenue des Beaumontais » qui apparaît comme une voie sinueuse limitée par des plantations d'alignements. La route royale de Paris à Senlis est représentée avec deux fossés bordiers et des plantations d'alignement. L'actuelle D9, en projet sur Trudaine, est construite et porte le nom de « Avenue de Tilleuls et ormes, pavée conduisant de Marly au grand chemin ». Elle met en relation le château de Marly à la route royale. Une maison est représentée sur le plan d'intendance de Villeron à l'emplacement de la Baraque de Villeron ainsi que les poteaux de la Justice. Le talweg est schématisé (avec une forte dérive géographique par rapport à l'emprise). Il est traversé par un chemin (fossé ?) et occupé par des près, ce qui indique une zone relativement humide.

Etat 1823 : Cadastre Napoléonien, Parcellaire, Impérial ou Ancien Cadastre, Louvres, Marly et Villeron (1823), ADVO (fig.9 p. 27)

L'emprise est située aux lieux-dits : « Frais Lieux » et « Le Roncé ». Le parcellaire foncier est représenté précisément pour la première fois. Au nord, il est orienté nord-est/sud-ouest et s'appuie sur l'orientation de la voie de Senlis et du « chemin des Beaumontais ». La baraque

de Villeron est dessinée à l'est du carrefour. Un fossé canalise les eaux du talweg à 80 m environ à l'est de l'emplacement du chenal d'écoulement naturel visible en photo-interprétation.

Etat 1820 : Minute d'Etat-Major au 1/10 000, IGN

Le secteur est toujours emblavé mais s'appelle « Plaine des Marlots ». Un chenal d'écoulement est schématisé au fond du talweg. La voie de chemin de fer est figuré (rajout sans doute postérieur à 1850).

Etat 1892 : Plan directeur au 1/10 000, Dammartin, feuille 1, 1892, IGN (fig.10 p. 30)

Le chemin de Beaumont a été coupé par la voie ferrée et disparaît dans la parcelle qui nous intéresse. Au carrefour, se développe une importante sucrerie à l'emplacement de la Baraque de Villeron.

Etat 1987 : Mission aérienne verticale F 87 200-4053 P de juillet-août et octobre-novembre 1987 au 1/20 000^e, IGN, 1987, cliché n°254. (fig.11 p. 31)

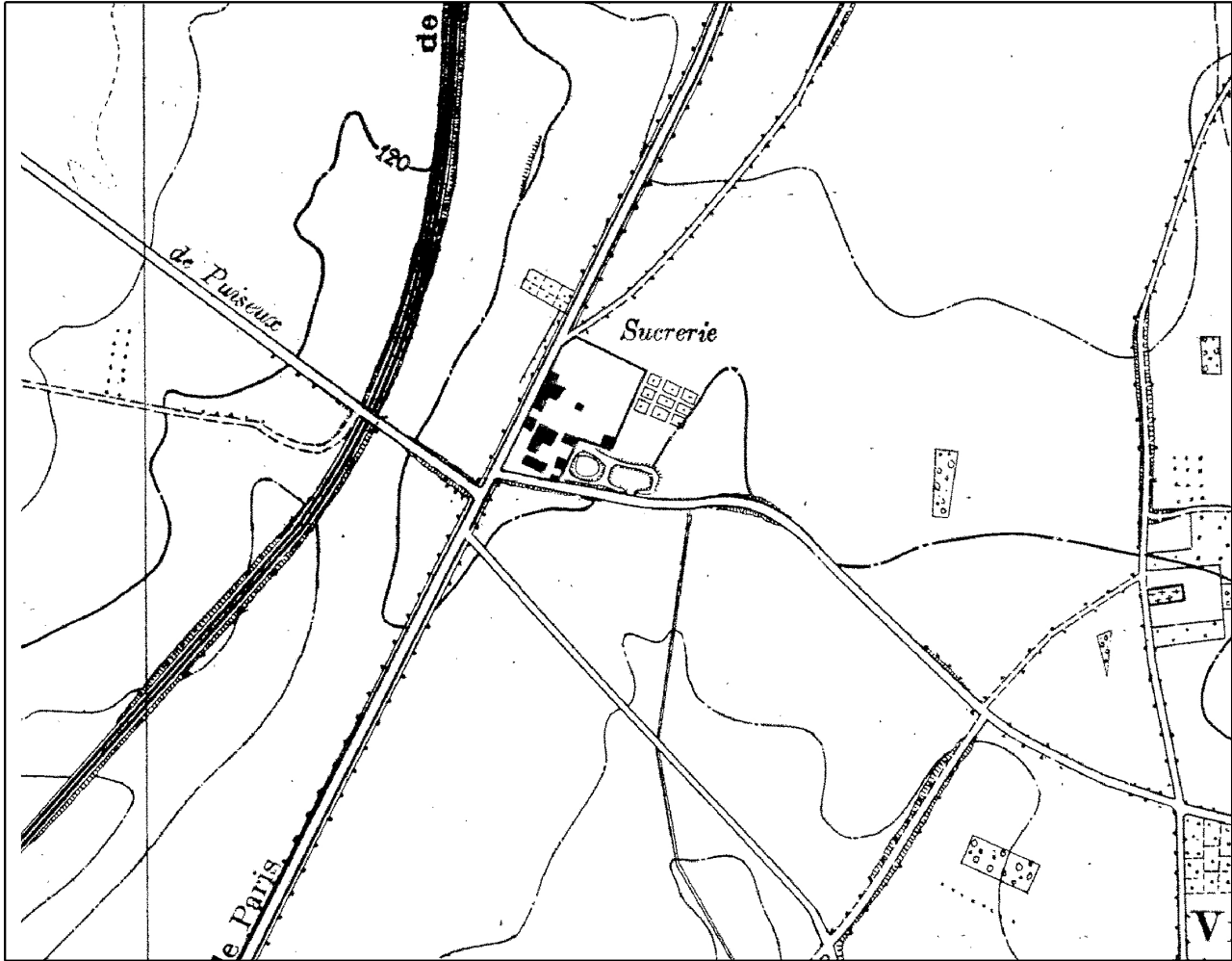
La parcelle est emblavée. Des travaux autour du pylône électrique marquent la parcelle. Le chemin fossile de Beaumont est lisible au nord sous la forme d'une trace blanchâtre bordée de lignes plus sombres (fossés ?). Des traces sur la parcelle diagnostiquée en 2008 sont peut-être liées à l'occupation pressentie.

Etat 2000 : Mission aérienne verticale , 2000 FR 5381/300, des 25 et 26 janvier 2000, au 1/30 000^e, IGN, cliché 127

Le talweg est marqué par une forme sombre (hydromorphe).

Etat 2003 : Orthophotographie IGN 2003

Un rond-point a été construit entre 2000 et 2003 ; le talweg apparaît au sud sous la forme d'une trace plus claire.



CG95-DAC-SDAVO-ADVO S. Robert 2010

Fig. 10 : Plan directeur au 1/10 000, Dammartin, feuille 1, 1892, IGN. Le chemin de Beaumont a été détourné par le chemin de fer. Une sucrerie se développe au carrefour.



 Le Roncé 2010

 Le Roncé 2008

0 112,5 225 450
Mètres

CG95-DAC-SDAVO-IGN S. Robert 2010

Fig. 11 : Mission aérienne verticale F 87 200-4053 P, de 1987, cliché n° 254, IGN. Des travaux autour du pylône électrique marquent la parcelle. Le chemin fossile de Beaumont est lisible au nord sous la forme d'une trace blanchâtre bordée de lignes plus sombres (fossés ?).

I.4.5 Conclusion

L'opération archéologique du Roncé permettra peut-être de documenter à nouveau la voie Paris-Senlis, dont seuls les fossés bordiers ont été fouillés jusqu'à maintenant, ainsi que la trame parcellaire qui lui est associée et qui paraît bien transmise dans ce secteur. Elle va permettre également de documenter le « chemin de Beaumont » qui entre dans les itinéraires nord-ouest/sud-est qui irriguent l'est du département mais qui sont encore assez peu connus.

Les opérations réalisées aux abords immédiats de la voie Paris-Senlis ont montré qu'il pouvait exister une certaine densité d'occupation à l'approche de la voie. La présence d'une convergence remarquable des voies pourrait être un indice de la présence d'un site disparu.

Liste des plans consultés :

- Carte géométrique de France dite Carte de Cassini 1751, 1/86400e, F 2 6H - Beauvais, IGN, reproduction CG95/DAC/SDAVO.
- Atlas des routes de Trudaine et Perronet 1745-1780, 1/8640e, ANF14 bis/8443, reproduction CG95/DAC/SDAVO.
- Plan d'Intendance ou Cadastre de Berthier de Sauvigny, Louvres, 1791, ,ADVO25Fi 69, reproduction CG95/DAC/SDAVO
- Plan d'Intendance ou Cadastre de Berthier de Sauvigny 1784, 1/7200e, Marly-la-Ville, ADVO25Fi 73, reproduction CG95/DAC/SDAVO.
- Plan d'Intendance ou Cadastre de Berthier de Sauvigny 1780, 1/7200e, Villeron, ADVO25Fi 125, reproduction CG95/DAC/SDAVO.
- Cadastre Napoléonien, Parcellaire, Impérial ou Ancien Cadastre 1823, Louvres, ADVO3P 838, reproduction CG95/DAC/SDAVO.
- Cadastre Napoléonien, Parcellaire, Impérial ou Ancien Cadastre 1823, Marly-la-Ville, ADVO3P 902, reproduction CG95/DAC/SDAVO.
- Cadastre Napoléonien, Parcellaire, Impérial ou Ancien Cadastre 1823, Villeron, ADVO3P 1474, reproduction CG95/DAC/SDAVO.

Liste des missions aériennes consultées :

- Mission aérienne verticale F 2213-2313, Pontoise Meaux, 1/25 000, IGN 1949. Cliché 047.
- Mission aérienne verticale, F 2213-2413, 1/25 000, IGN, 1959. Cliché 059.
- Mission aérienne verticale, FR 1436, 1/5000 , IGN, 1967 et 1968. Cliché 113
- Mission aérienne verticale, F 4053, 1/20 000, IGN, 1987. Cliché 254.
- Mission aérienne verticale, F 2213-2214, 1/30 000, IGN, 1993. Cliché n°022.
- Mission aérienne verticale, 2000 FR 5381/300, des 25 et 26 janvier 2000, au 1/30 000e, IGN, cliché 127.

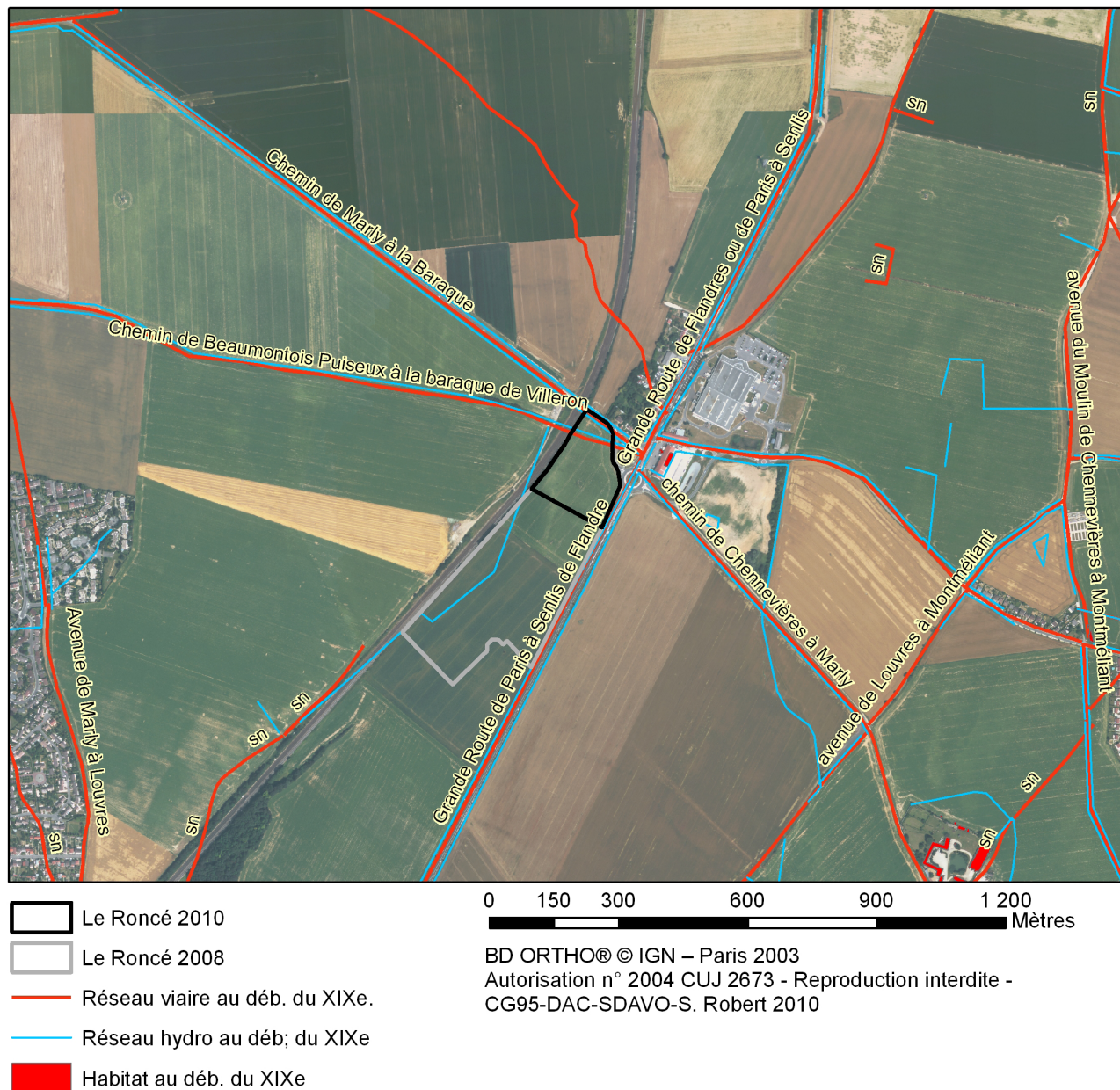


Fig. 12 : Synthèse des traces susceptibles d'être perçues lors du diagnostic archéologique à Louvres/Marly-la-Ville «Le Roncé 2» : Chemins anciens et canalisations du talweg à l'est.

I.5 Stratégies et méthodes mises en œuvre

Le montage de l'opération de diagnostic a été réalisé par le service départemental d'archéologie du Val d'Oise (SDAVO).

Sous la responsabilité d'Aurélien Lefeuvre (archéologue départemental), cette opération s'est déroulée avec l'aide d'Aurélien Battistini (archéologue contractuelle du Conseil général).

Le terrassement mécanique a été effectué par une pelleteuse hydraulique de 22 tonnes sur chenilles équipée d'un godet de curage de 3 m de large pendant une durée de 5 jours ouvrables.

I.5.1 Techniques de sondage (fig. 13 p. 35)

Des tranchées périphériques (n°1, 2, 3, 9, 9bis et 10) ont été creusées le long des limites d'emprise afin de marquer et de sécuriser le périmètre d'étude. Ensuite, l'intérieur du terrain a été exploré par des tranchées parallèles d'axe nord/nord-est espacées de 30 m. Une tranchée intermédiaire nommée 8 a été exécutée entre les tranchées 4 et 3.

Le décapage mécanique a consisté à enlever, sous le contrôle d'un archéologue, les niveaux de terre végétale remaniés par les labours sur une épaisseur de 0,35 à 0,60 m. Des sondages profonds ont permis de documenter la pédologie et la géologie du secteur (Logs 1 et 2) (fig. 3 p. 17).

Des élargissements ponctuels, parfois de grande superficie, ont permis de mieux appréhender la conservation, la nature, la fonction et la densité des vestiges découverts. L'une de ces ouvertures reliant les tranchées 7 et 9 avait pour but de caractériser au mieux l'axe et le mode de construction de la voirie V3.

L'ensemble des faits archéologiques mis au jour a été testé manuellement ou mécaniquement. La fouille a été partielle ou complète en fonction de la taille et de l'intérêt des découvertes.

I.5.2 Contraintes

Il n'a pas été possible de réaliser de sondages au plus près de la RD317 pour des raisons de sécurité et à cause de la présence d'une ligne électrique temporaire.

Dans la tranchée 2, le long de la voie ferrée, le substrat s'est révélé fortement remanié. On observe une troncature sans doute liée à l'établissement d'un talus lors du doublement de la ligne ferroviaire Paris-calais en 1907.

Les parcelles diagnostiquées étaient entièrement vouées à la céréaliculture avant notre intervention. Le champ ayant été chaumé, aucun obstacle ne s'est opposé au creusement.

I.5.3 Méthodes d'enregistrement

L'enregistrement des tranchées de diagnostic a été effectué en continu sur un inventaire de terrain numéroté de 1 à n dans l'ordre d'exécution. Il renseigne sur la profondeur et la nature du niveau de décapage, ainsi que sur les structures et/ou le mobilier découvert. Il est accompagné d'un croquis de situation sommaire. Un inventaire informatique des structures est présenté en annexe 1 p.53.

Le mobilier collecté a été intégralement lavé et conditionné. Un listing est présenté en fin de volume en annexe 2 p.59.

Les photographies, réalisées sur support numérique, ont été inventoriées dans un fichier informatique en annexe 3 p.65.

Toute la documentation écrite, graphique et numérique est conservé au SDAVO. Le mobilier archéologique, après étude, est conservé au service archéologique départemental du Val d'Oise.

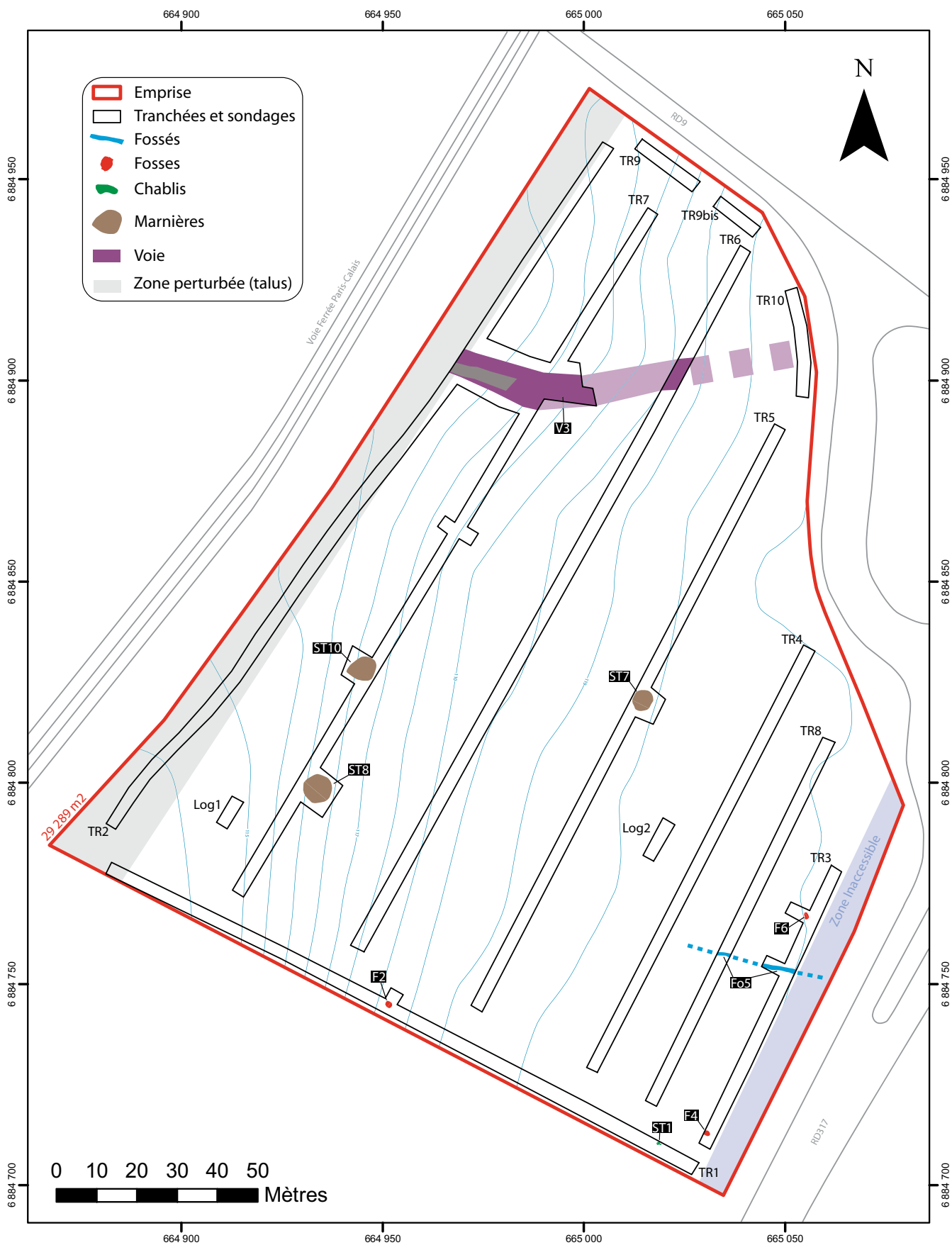


Fig. 13 : Plan topographique général.

II Les occupations archéologiques

Des indices d'occupation humaine ont été décelés sur l'ensemble de la surface diagnostiquée. Ils témoignent d'une faible fréquentation de La Tène à l'époque moderne et contemporaine, sans continuité. Les structures et le mobilier archéologique se rapportant à ces occupations sont numériquement faible. Nous parlerons plus ici d'indices que d'occupations denses et pérennes.

II.1 Une structure laténienne isolée

Une unique structure protohistorique a été découverte au centre de la tranchée 1, en limite sud de l'emprise du diagnostic.

La fosse 2 (fig. 14 p. 36) est subcirculaire. Le diamètre maximal est de 1,80 m pour une profondeur de 0,46 m. Le profil est à bords droits et à fond plat. Le comblement, constitué d'une seule strate est homogène. Il est composé d'une matrice de limon marron-orangé argileux mêlé des poches de limon sableux grisâtre. De nombreuses bioperturbations (terriers de petits fousisseurs et systèmes racinaires) ont perturbé la lecture en fond de fosse. Des inclusions de charbon, de terre rubéfiée, de blocs de calcaire et de grès sont disposées sans organisation apparente de haut en bas du remplissage.

Cette structure d'abord fouillée par moitié a finalement été entièrement dégagée au vu du mobilier découvert.

En effet le comblement recelait :

- 5 tessons de céramique (NMI 3) constitués de fragments à pâte grossière chamottée à bords repris et panses non tournées, ou de pâtes grossières mi-fine sableuse ;
- 1 fragment de panse d'amphore italique ;
- 1 mandibule animale bovine très fragmentaire ;
- 5 fragments de meules rotatives (*catilli*) dont 1 présentant des traces de rubéfaction ;
- 3 fragments mortier en grès (NMI=1) présentant des traces de rubéfaction ;
- 1 clou de charpente massif à tête quadrangulaire rapportée ;
- 3 fragments de scories.

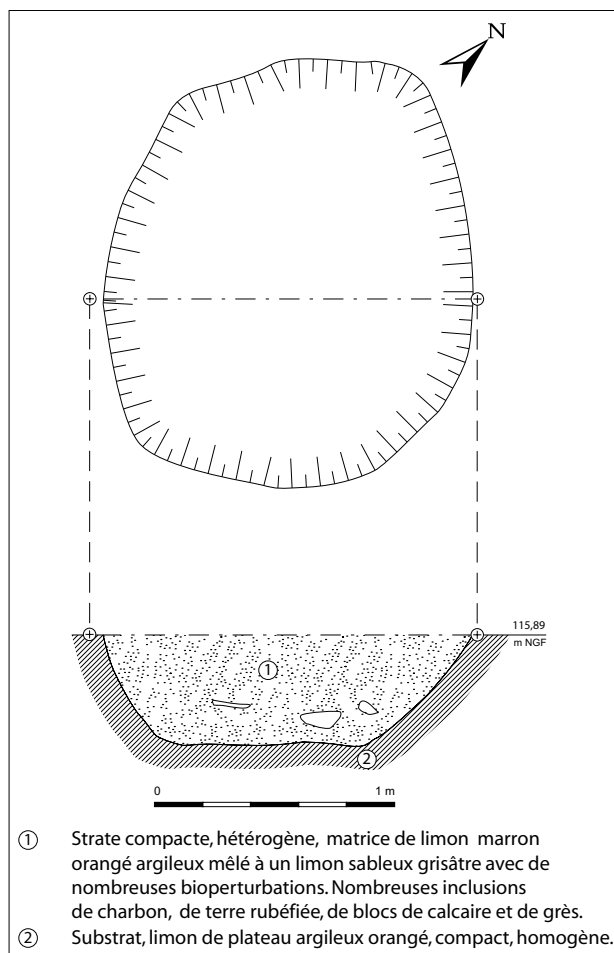


Fig. 14 : Fosse 2 (Tranchée 1).

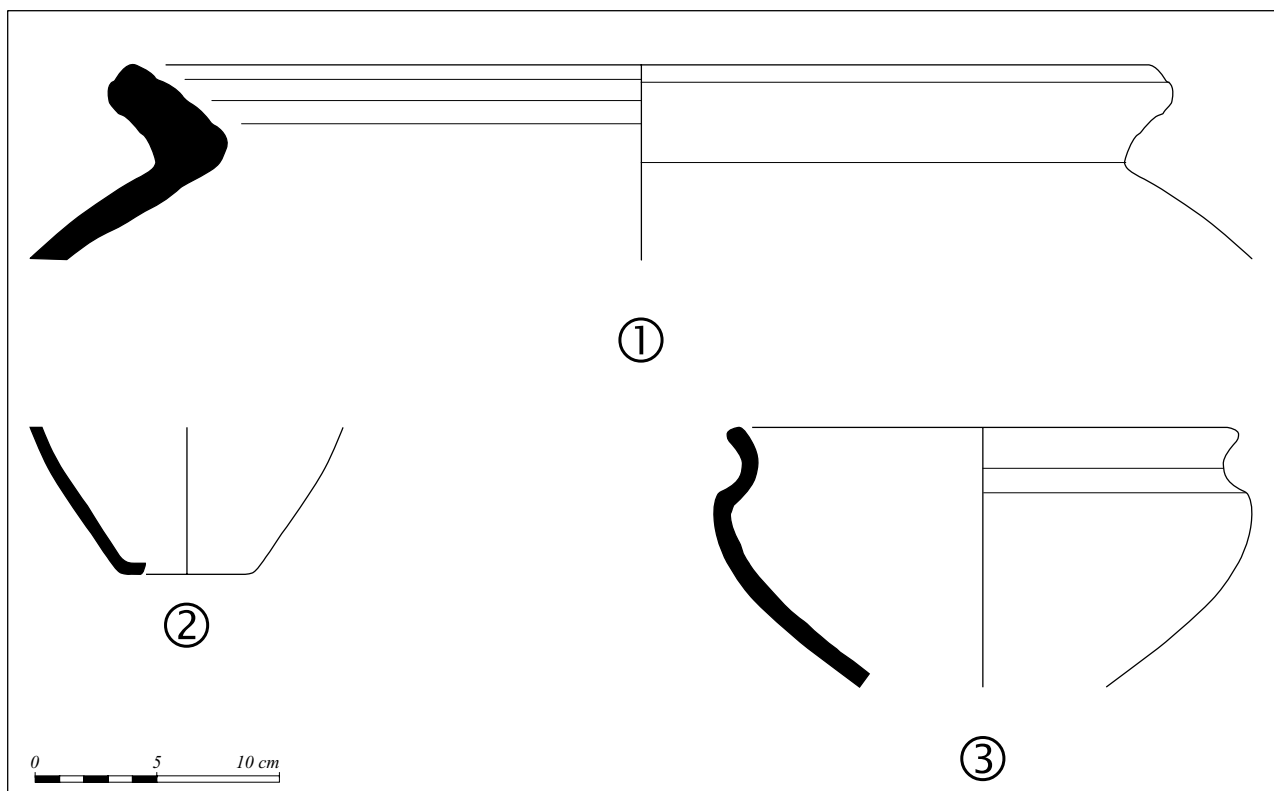


Fig. 15 : Mobilier céramique de la fosse 2 (Tranchée 1).

II.1.1 La céramique (fig. 15 p. 37)

Par Caroline Laporte-Cassagne

L'opération de diagnostic archéologique a permis de recueillir 51 fragments de céramique issus d'une seule structure (fosse 2) et pour un poids de 5605,5 g.

Il s'agit essentiellement de céramiques non tournées (47 fragments et 3 NMI) ainsi qu'un fragment de panse d'amphore italique. Deux groupes de production ont été identifiés au sein de la céramique non tournée. Ils sont caractérisés par des pâtes grossières chamottées et des pâtes mi-fines sableuses. Les formes reconnues appartiennent à un vase à provisions (pâte grossière chamottée) (fig. 15 n°1), une jatte carénée ou à profil en « S » (fig. 15 n°3) et un fond plat (pâte mi-fine sableuse) (fig. 15 n°2).

Le vase à provisions est caractérisé par une lèvre épaisse, probablement reprise à la tournette, déversée et moulurée sur sa face interne. Le haut de la panse présente également des traces d'un enduit noir d'origine indéterminée. La jatte carénée est définie par un col court et une lèvre déversée légèrement biseautée.

Ces deux formes de récipients appartiennent aux productions régionales datées de La Tène finale (LTD1), attestées notamment sur le site de Bobigny « Hôpital Avicenne » (fosse 108)⁴².

⁴² Marion 2004, Vol. 2, p. 655.

II.1.2 Meules et mortier (fig. 16 p. 39)

Cinq fragments de meules et trois fragments de mortier ont été collectés (NMI=6). Ils sont en grès feldspathique provenant de la formation géologique tertiaire d'âge Yprésien (Eocène) dite des «Grès de Fosses-Belleu». Une origine locale est probable, la matière première proviendrait alors « d'un banc situé sur le tiers inférieur du versant nord de la vallée (sur la rive droite de l'Ysieux), plus particulièrement entre le Plessis-Luzarches à l'ouest, et Rocourt, à l'est de Fosses »⁴³. L'échantillon contient à l'œil nu du quartz, des feldspaths potassiques altérés (rose) et des fragments de silex noir⁴⁴.

II.1.2.1 Les meules rotatives

Aucun couple *meta-catillus* n'a été découvert, ce qui n'est guère étonnant au vu de la faiblesse du corpus. Le diamètre des *catilli* a pu être extrapolé pour les objets les plus complets (n°4 et 5), il varie de 27 à 34,6 cm. L'observation attentive des surfaces actives permet de distinguer des traces liées à la mise en forme et à l'utilisation. En particulier, le fragment 2 présente une encoche sur le flanc. L'exemplaire n°4 de section cylindrique correspond probablement au Type 1 défini par C. Pommepuy ; il montre un œil perforant en partie brisée et des traces de rubéfaction sur la partie supérieure et le flanc. Le fragment n°5 de section tronconique correspond au Type 3. Il présente quant à lui un piquetage marqué lié à la préparation de la surface lors de la fabrication ou d'un rafraîchissement. A contrario, les autres fragments de meules rotatives montrent une usure poussée allant jusqu'au complet effacement des traces de mise en œuvre.

II.1.2.2 Un mortier

L'exemplaire n°6, brisé en 3 morceaux, se démarque. Il s'agit d'un mortier présentant un poli d'utilisation légèrement concave. Le diamètre est de 23 cm pour une hauteur maximale de 6,75 cm. Des traces de rubéfaction sont discernables sur la partie supérieure.

Ces éléments désignent un lot disparate composé d'individus de module et de durée d'utilisation hétérogènes. Cependant, tous les éléments sont brisés, peut-être sous l'action de la chaleur, comme semble l'indiquer de nettes traces de rubéfaction relevées sur au moins deux éléments. C. Pommepuy évoque la possibilité d'une réutilisation de certains fragments de meules comme pierre de foyer, en particulier à La Tène finale⁴⁵.

II.1.3 Interprétation

Les fragments de meules et de mortier étaient réparties dans l'ensemble du comblement de la fosse et ne présentaient pas d'indices d'organisation apparent. Il n'existe pas, à notre connaissance, d'exemple régionaux de fosses isolées contenant des fragments de meule en grand nombre. Les parallèles les plus proches concernent généralement des silos ou des puits. L'assemblage dans une fosse apparemment isolée d'un tel nombre de fragments de meules pose la question de la fonction du dépôt, simplement détritique ou intentionnel (voire rituel) ? Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de répondre à ces interrogations.

Cette fosse apparaît isolée dans le cadre de ce diagnostic mais également dans un environnement plus large. En effet, l'intervention de l'INRAP en 2008 sur des parcelles attenantes n'a révélé aucune structure protohistorique⁴⁶. Il est possible que cette excavation relativement profonde soit le dernier témoin d'une occupation disparue sous l'effet de l'érosion et des labours. Cependant, l'absence totale de mobilier hors contexte dans les niveaux de labours alentour ne plaide pas en faveur de cette hypothèse. Dans l'état des connaissances, nous concluons donc que ce témoignage de la Tène est isolé.

43 Boyer et al. 2007 p.3.

44 Information F. Boyer, retraité de l'UPMC.

45 Pommepuy 1999, p. 117.

46 Hurard 2008

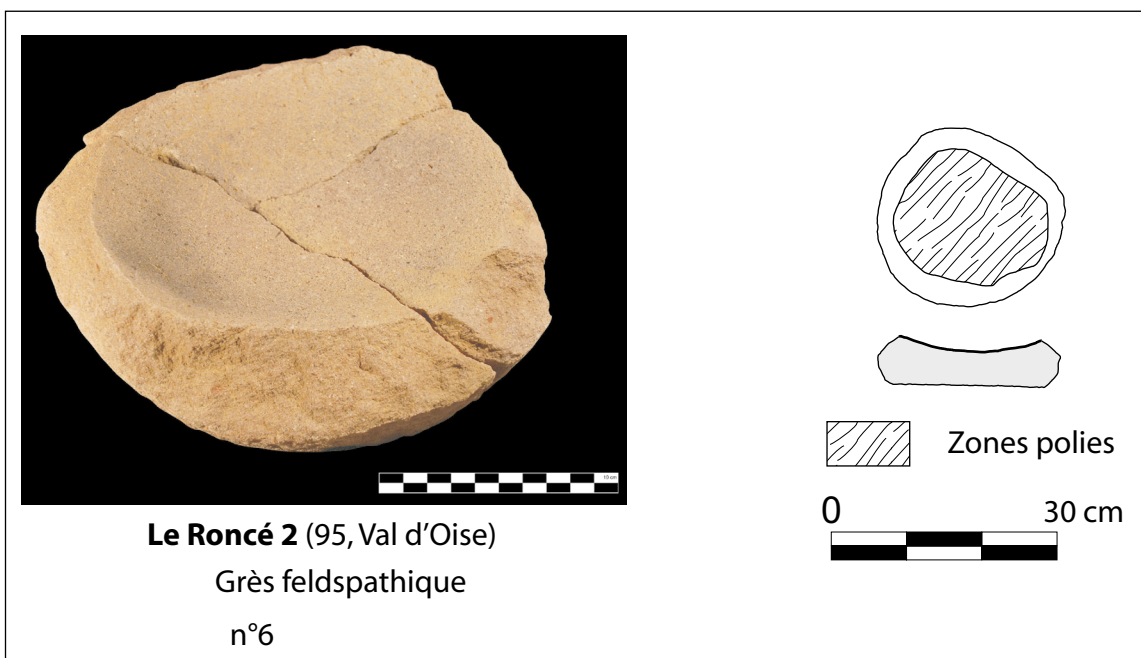
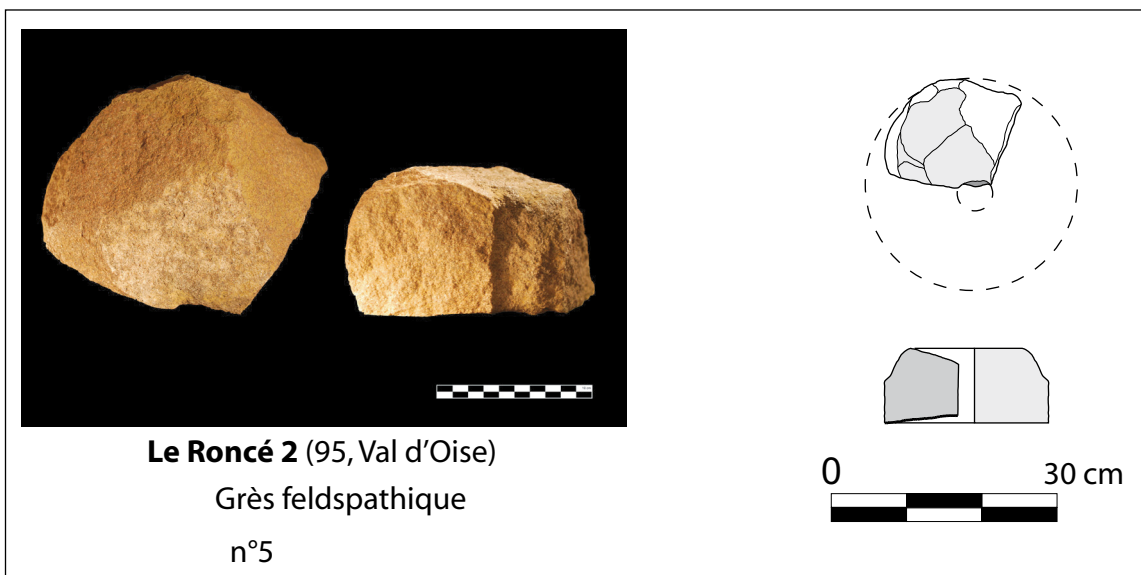
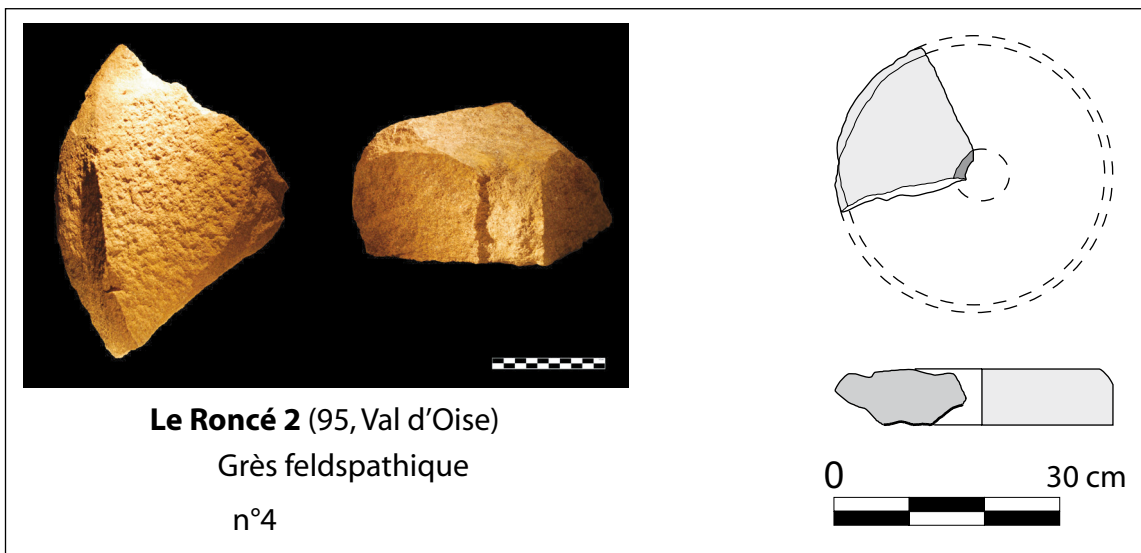
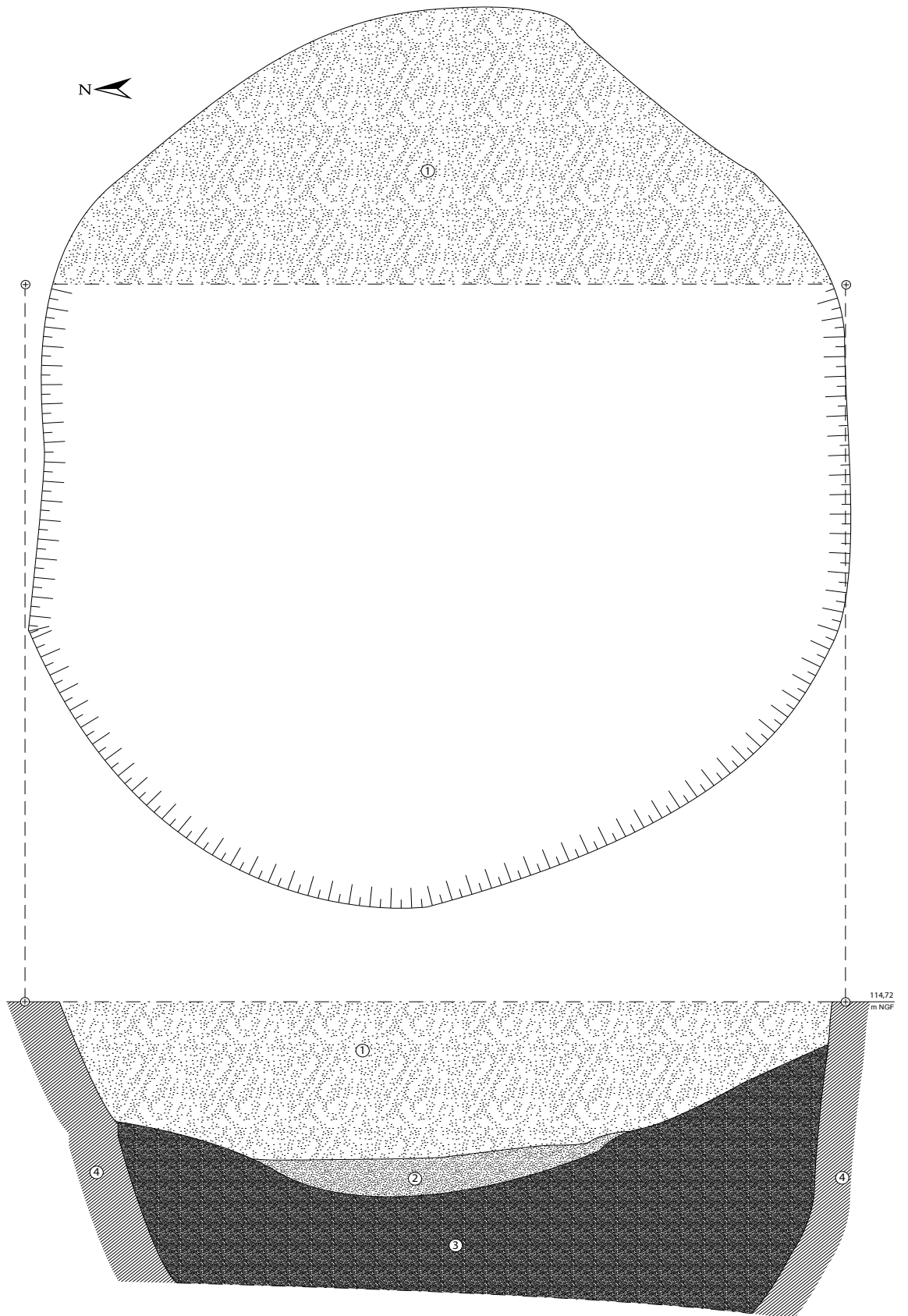


Fig. 16 : Meules et mortier, fosse 2 (Tranchée 1).



- ① Strate limoneuse argilo-sableuse brun-gris, meuble, homogène.
- ② Strate argileuse brun-gris moucheté orange, meuble, homogène.
- ③ Strate argileuse orangée, compacte, homogène.
- ④ Substrat : limon de plateau argileux orangé, compact, homogène.

0 1 m

Fig. 18 : Structure 7 (Tranchée 5).

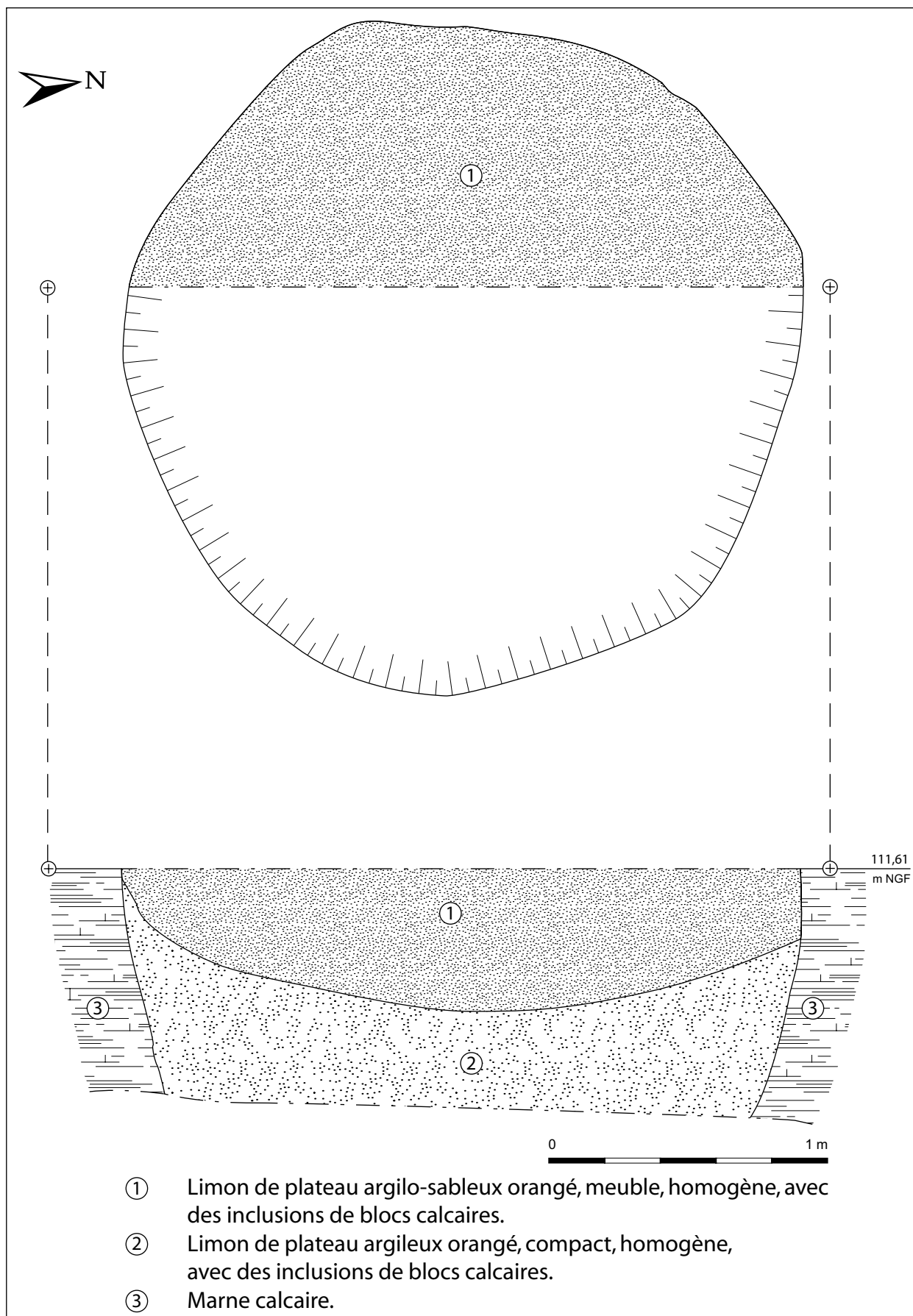


Fig. 19 : Structure 8 (Tranchée 7).

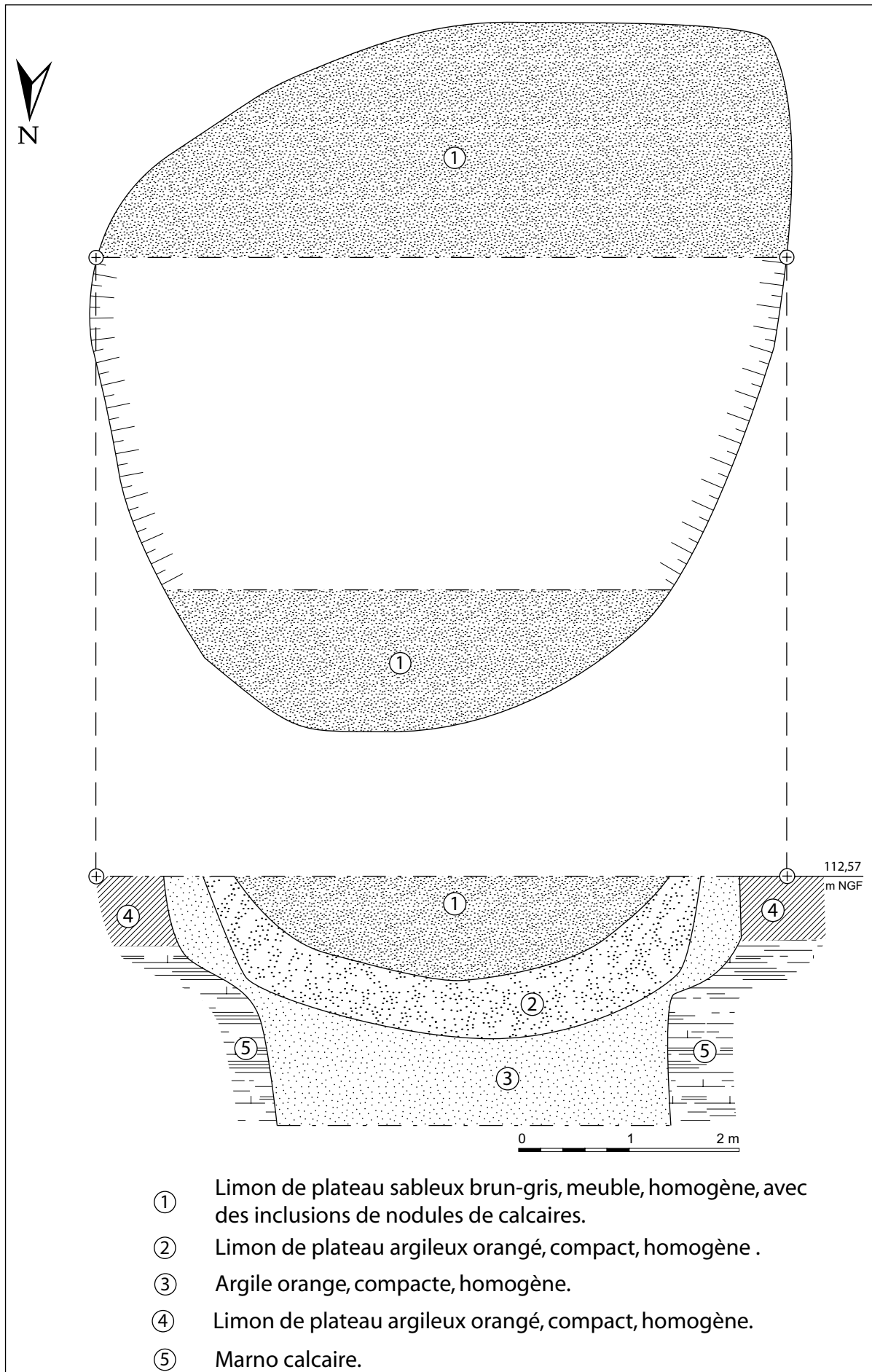


Fig. 20 : Structure 10 (Tranchée 7).

ment repérées sur le plateau du pays de France. Il s'agit de marnières c'est-à-dire des carrières ponctuelles d'extraction de la marne calcaire. Celle-ci est destinée à l'amendement des terres agricoles afin de les enrichir en ions calcium et de neutraliser l'acidité des sols. Si la bonification des champs par les marnes est documentée dès le I^{er} s.⁴⁷, c'est à partir du XVII^e s. qu'elle connaît un développement considérable sous l'impulsion d'un édit de Colbert préconisant cette pratique. Au XIX^e s., le chaulage devient systématique partout où la ressource est facilement accessible. La fin de l'exploitation survient dans les années 1950 sous la concurrence des compléments de chaux produits de façon industrielle.



Fig. 21 : Voie 3, «Chemin de Beaumont».

II.2.3 Vestiges du « Chemin de Beaumont »

Avant même l'intervention, l'existence du « chemin de Beaumont » formant limite communale entre Louvres et Marly-la-Ville était attestée par l'étude archéogéographique des plans anciens (cf. supra I.4.2). De plus, son trajet est encore visible aujourd'hui sous forme d'une légère dépression du terrain sur l'emprise du diagnostic, puis d'un alignement d'arbres à l'ouest de la voie ferrée.

Sans surprise, la voie a été recoupée par les tranchées 6, 7 et 9. Une large fenêtre de décapage a été réalisée entre les tranchées 7 et 9 pour caractériser au mieux les modes de construction et l'orientation. Le chemin a été enregistré sous le nom **Voie3**.

47 Pline l'Ancien, Histoire Naturelle, XVII, 47 ; Varron, *De re rustica*, I, 7, 8.

II.2.3.1 Premier état (fig. 22 p. 45)

La construction du premier état conservé de cette voie a débuté par un décaissement général d'une largeur de 2,80 m et d'une profondeur maximale de 0,52 m. Ce creusement a annihilé les probables états antérieurs. Le but était d'asseoir le radier sur les niveaux stables du substrat marno-calcaire.

Le radier a ensuite été constitué d'un simple comblement de marne calcaire mêlé à des blocs de modules hétérogènes. A l'évidence l'ensemble des matériaux a été extrait des terrains environnant où ils affleurent en bas de pente.

Cette couche de préparation était surmontée par un épandage de mâchefer nécessairement contemporain. En effet, la production du mâchefer est consécutive à la combustion de la houille dont l'usage industriel ne s'est développé qu'à partir de la révolution industrielle du XIX^e siècle. Ce matériau étant largement utilisé dans les réfections de ballast, il est tentant de dater cette réfection de la création de la voie ferrée en 1850, ou de son agrandissement en 1907.

Cet état « primitif » n'a pu être suivi que sur une vingtaine de mètres avant de disparaître totalement en raison d'une forte érosion en haut de pente.

II.2.3.2 Second état

Il semble que suite à la construction de la voie ferrée en 1850, le chemin, devenu un cul-de-sac, ait continué à être utilisé pour la desserte agricole des parcelles. Cette hypothèse est confirmée par l'examen d'un plan de situation des propriétés avoisinant la sucrerie de Louvres de 1866⁴⁸. Ce document montre qu'à cette date, un accès aux parcelles existe encore sur l'axe de l'ancien chemin (fig. 23 p. 46).

Ce second état se résume à un épandage d'une dizaine de mètres de large constitué de limon argileux noirâtre fortement végétalisé, mêlé de fragments de briques, d'ardoises, et de déchets métalliques. Le parcours légèrement désaxé de ce nouveau cheminement est caractérisé par un fort compactage évoquant le passage fréquent 48 Plan de situation et plan parcellaire des propriétés avoisinantes (la sucrerie de Louvres) 1866 – A.D. Val d'Oise 7M409(1).

d'engins agricoles. L'examen de la photographie aérienne de 1949 indique que ce chemin n'existe plus à cette date.

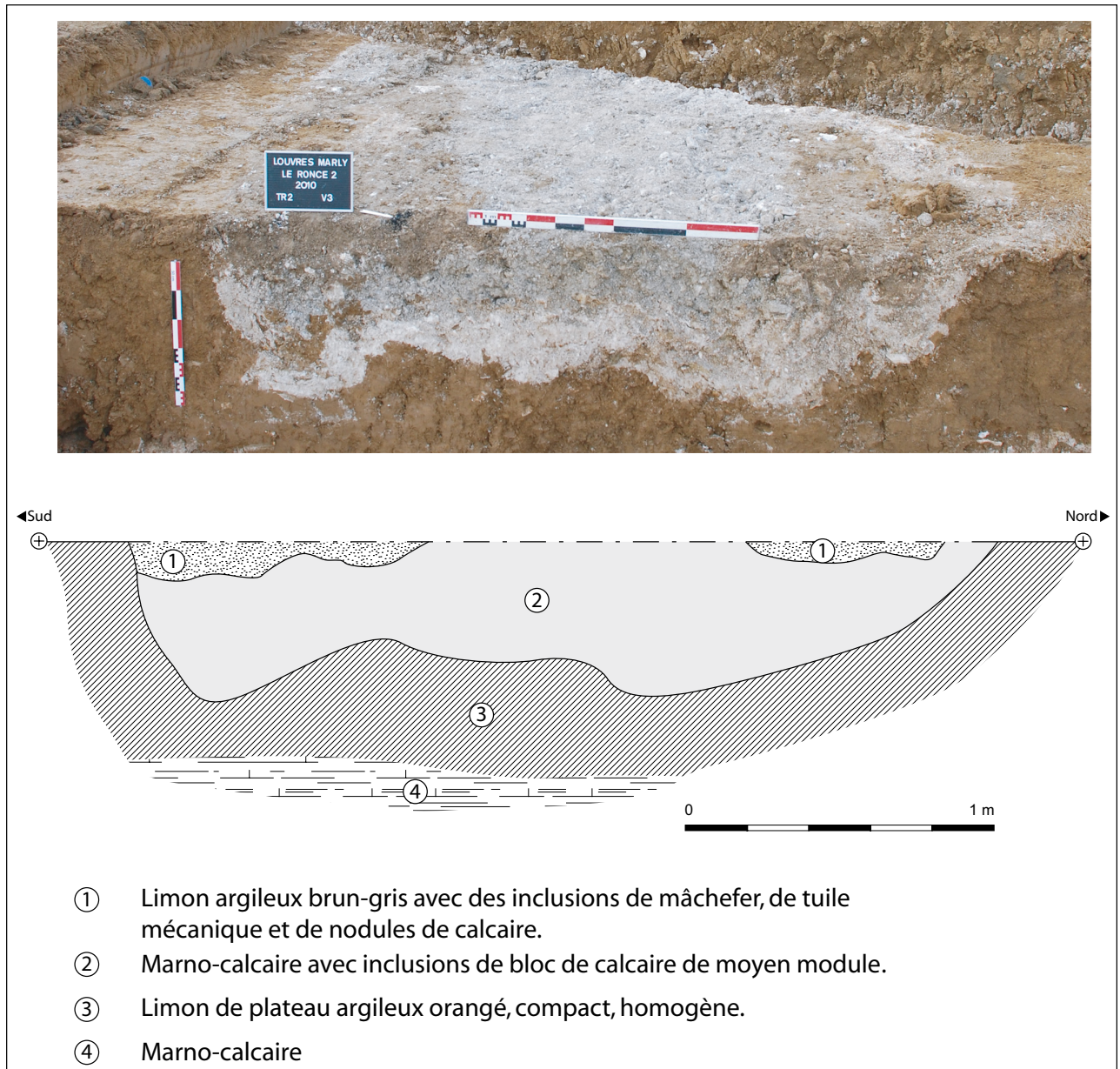


Fig. 22 : Voie 3, «Chemin de Beaumont», premier état.

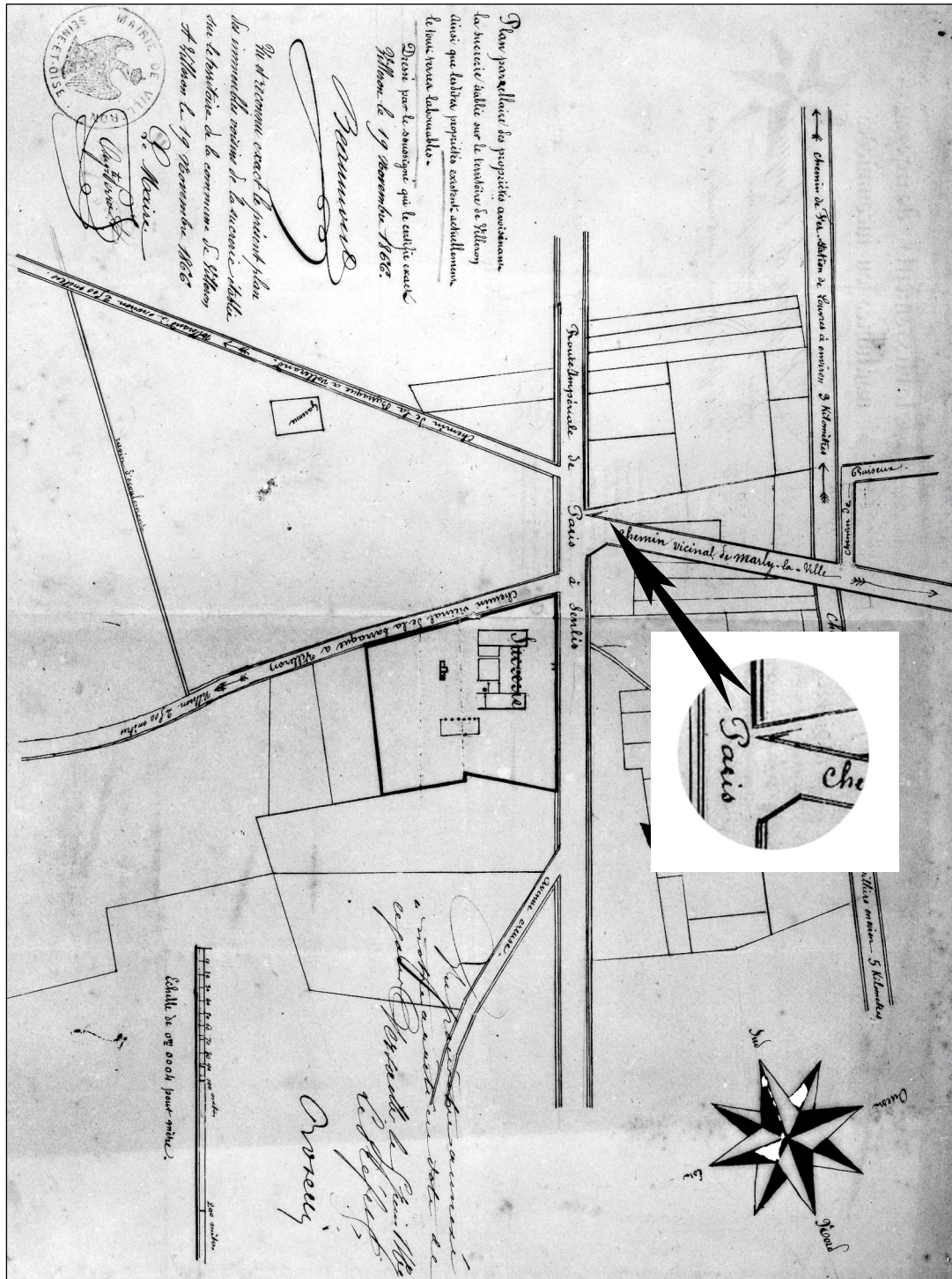


Fig. 23 : Plan de situation et plan parcellaire des propriétés avoisinantes [Sucrerie de Louvres - 1866] (AD95 - 7M409(1)).

II.3 Vestiges d'époque indéterminée

II.3.1 Deux fosses

La **fosse 4** (fig. 24 p. 47) au sud de la tranchée 3 est ovale. Le diamètre maximum partiellement engagé dans la coupe est estimé à 1,70 m pour une largeur de 1,32 m. Le profil évasé et à fond plat est d'une hauteur de 0,50 m. Le remplissage supérieur est constitué de limon argileux brun-gris avec des inclusions éparses de charbon et de terre rubéfiée, le fond de fosse et les parois sont comblés de limon sableux brun clair contaminé par des percolations manganiques.

Aucun mobilier n'a été retrouvé dans cette structure.

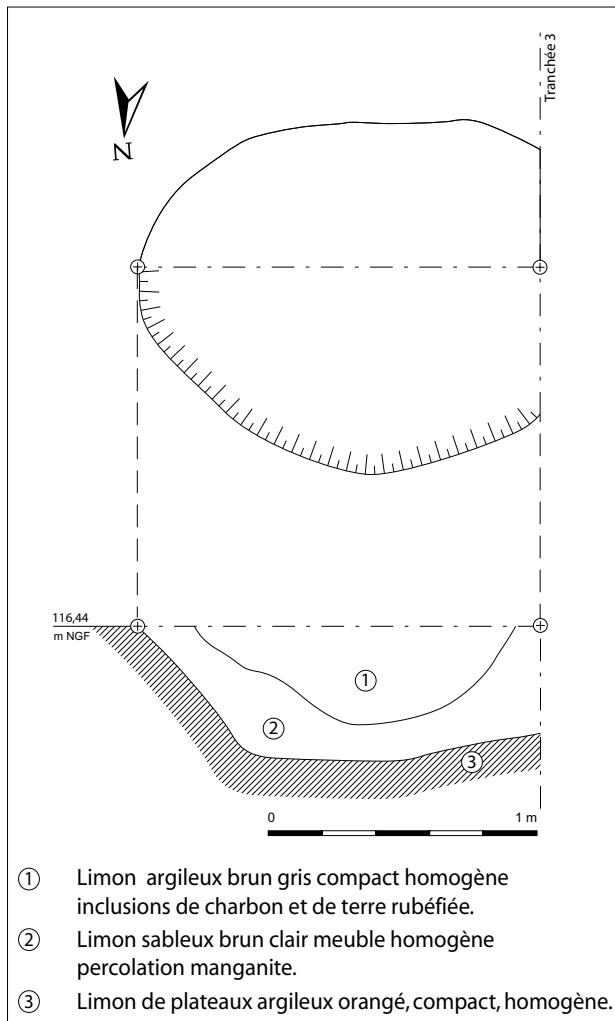


Fig. 24 : Fosse 4 (Tranchée 3).

La **fosse 6** (fig. 25 p. 47) présente un contour oblong et un profil irrégulier et dissymétrique. La longueur est de 1,80 m pour 1,20 m de large. Le remplissage, dépourvu de mobilier, profond de 0,40 m présente un limon argilo-sableux compact et homogène altéré de percolations ferromanganiques et de nombreuses bioturbations (terriers de petits fousseurs).

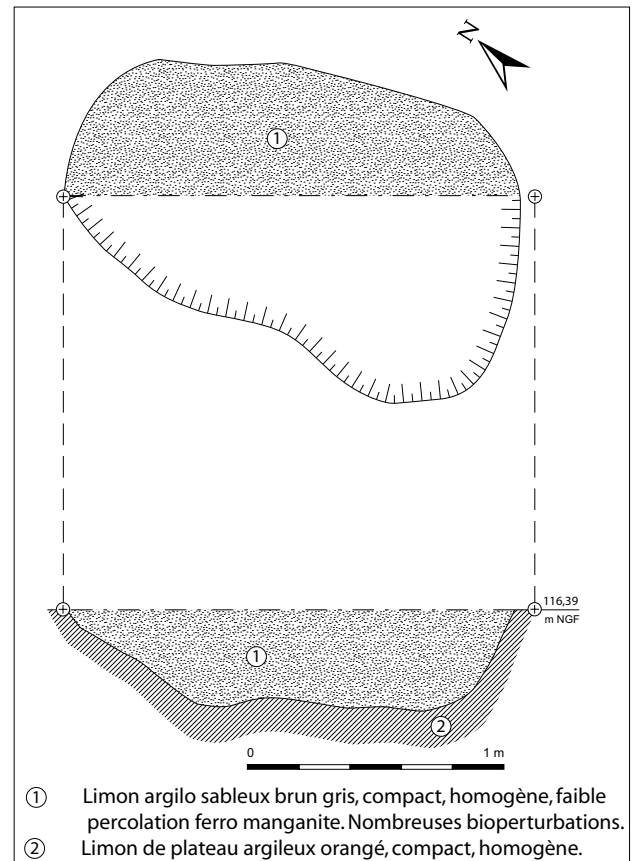


Fig. 25 : Fosse 6 (Tranchée 3).

II.3.2 Un chablis

La **Structure 1** (fig. 26 p. 48) à l'est de la tranchée 1 présente un contour très irrégulier et un comblement organique brun clair meuble et homogène. L'absence de creusement clairement perceptible et la nature du remplissage désignent cette structure comme un chablis. En l'absence de mobilier, il est impossible de le dater. Des faits équivalents avaient été caractérisés également en bordure de la route Paris-Senlis sur le diagnostic de l'INRAP en 2008. Ils sont peut-être à rapprocher d'une plantation d'alignement d'époque indéterminée.

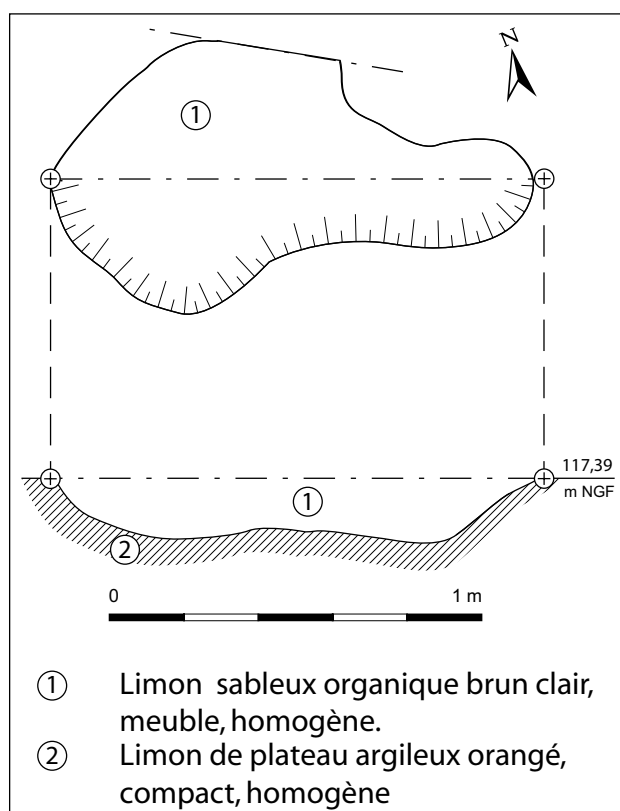


Fig. 26 : Structure 1 (Tranchée 1).

III Conclusion

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit « secteur du Roncé 2 » à Louvres/Marly-la-Ville (Val d'Oise – 95) a révélé un nombre limité de vestiges. Les structures et le mobilier mis au jour témoignent d'une faible occupation laténienne et d'une exploitation peu dense des parcelles aux périodes modernes et contemporaines.

La protohistoire est représentée par une fosse isolée contenant un mobilier d'origine probablement détritique attribuable à La Tène D1. La présence de fragments de meules et de mortier est le seul élément remarquable.

Aux périodes modernes et contemporaines, l'exploitation des parcelles sondées est perceptible par un fossé parcellaire et une série de trois marnières. Le « Chemin de Beaumont » faisant limite intercommunale entre Louvres et Marly-la-Ville a été reconnu et sondé en grande partie. Seuls des états contemporains étaient conservés, bien que l'ancienneté de cette voie soit clairement attestée par l'étude archéogéographique.

Ce diagnostic atteste donc d'une faible anthropisation du secteur aux périodes anciennes. L'occupation humaine n'a probablement jamais été dense ni pérenne. Cependant, les résultats de cette intervention prendront certainement tout leur intérêt par la confrontation avec les données des futurs sondages qui seront effectués dans cette zone vouée à une urbanisation rapide lors des prochaines années.

Liste des figures

| | |
|--|-----------|
| Fig. 1 : Cartes de l'Ile-de-France, du Val d'Oise et du secteur diagnostiqué..... | 15 |
| Fig. 2 : Plan de localisation de l'emprise du diagnostic sur le cadastre actuel..... | 16 |
| Fig. 3 : Logs géologiques..... | 17 |
| Fig. 4 : Contexte géologique..... | 18 |
| Fig. 5 : Contexte archéologique dans un rayon de 2 km..... | 20 |
| Fig. 6 : Sucrierie de Louvres (commune de Villeron - 95) ca 1910 (coll. ARPE/D.R.)..... | 22 |
| Fig. 7 : Emprise de l'opération «Le Roncé 2» sur les plans d'Intendance de Louvres (1791), Marly (1784) et Villeron (1780)..... | 23 |
| Fig. 8 : Atlas des routes de Trudaine et Perronet 1745-1780, 1/864e, ANF14 bis/8443..... | 26 |
| Fig. 9 : Emprise des opérations au Roncé sur le parcellaire des cadastres napoléoniens de Louvres, Marly-la-Ville et Villeron (1823)..... | 27 |
| Fig. 10 : Plan directeur au 1/10 000, Dammartin, feuille 1, 1892, IGN..... | 30 |
| Fig. 11 : Mission aérienne verticale F 87 200-4053 P, de 1987, cliché n° 254, IGN..... | 31 |
| Fig. 12 : Synthèse des traces susceptibles d'être perçues lors du diagnostic archéologique à Louvres/Marly- la-Ville «Le Roncé 2»..... | 33 |
| Fig. 13 : Plan topographique général..... | 35 |
| Fig. 14 : Fosse 2 (Tranchée 1)..... | 36 |
| Fig. 15 : Mobilier céramique de la fosse 2 (Tranchée 1)..... | 37 |
| Fig. 16 : Meules et mortier, fosse 2 (Tranchée 1)..... | 39 |
| Fig. 17 : Fossé 5 (Tranchées 3 et 8)..... | 40 |
| Fig. 18 : Structure 7 (Tranchée 5)..... | 41 |
| Fig. 19 : Structure 8 (Tranchée 7)..... | 42 |
| Fig. 20 : Structure 10 (Tranchée 7)..... | 43 |
| Fig. 21 : Voie 3, «Chemin de Beaumont»..... | 44 |
| Fig. 22 : Voie 3, «Chemin de Beaumont», premier état..... | 45 |
| Fig. 23 : Plan de situation et plan parcellaire des propriétés avoisinantes [Sucrierie de Louvres- 1866] (AD95 - 7M409(1))..... | 46 |
| Fig. 24 : Fosse 4 (Tranchée 3)..... | 47 |
| Fig. 25 : Fosse 6 (Tranchée 3)..... | 47 |
| Fig. 26 : Structure 1 (Tranchée 1)..... | 48 |

Bibliographie

Boyer et al. 2007 : BOYER (F.), CECCHINI (M.), GARCIA (Ch.), GUADAGNIN (R.) – Etude préliminaire du site de production de meules à grains antiques découvert dans la vallée de l'Ysieux (Val-d'Oise). *Bulletin trimestriel de la JPGF*, n°1, 2009. p. 1-38

Bruley-Chabot 2007 : BRULEY-CHABOT (G.) – *Villerson. "Parc Bauché" (Val d'Oise) : rapport de diagnostic archéologique du 27/06/07 au 29/06/07*. Saint-Denis : SRA Ile-de-France ; Paris : INRAP, 2007. 29 p.

Daveau 2000 : DAVEAU (I.) - *Opération archéologique Francilienne liaison Cergy-Roissy, Louvres (Val-d'Oise), Le Val-Noël - RN 17, une station sur la voie de Paris à Senlis ?* : DFS. de fouille archéologique, septembre - décembre 1998. Saint-Denis : SRA Ile-de-France ; Paris : AFAN ; Saint-Ouen-l'Aumône :SDAVO, 2000. 102 p.

Dutilleux 1881 : DUTILLEUX (A.) - *Recherches sur les routes anciennes dans le département de Seine-et-Oise, suivi d'une note sur l'emplacement de Petromantum par M. Mercier*. S.l. : s.n., 1881.

Graves 1996 : GRAVES (L.) - *Notice archéologique sur le département de l'Oise, comprenant la liste des monuments de l'époque celtique, de l'époque gallo-romaine et du Moyen Âge qui subsistent dans l'étendue du pays, et l'indication de ceux dont on retrouve encore les vestiges*. Paris : Office d'édition du livre d'histoire, 1996. 458 p. (Monographies des villes et villages de France). [1ère édition en 1856]

Grenier 1985 : GRENIER (A.) - *Manuel d'archéologie gallo-romaine. tome 2, L'archéologie du sol. Les routes*. Éditions Picard, Paris, 1985. 468 p. (Grands manuels Picard). [1ère édition en 1934]

Guadagnin 1977 : GUADAGNIN (R.) - *Evolution de l'implantation humaine dans le Pays de France, de son origine à l'époque carolingienne* : Mémoire. Paris : EHESS, 1977. 266 p.

Guadagnin 1982 : GUADAGNIN (R.) - *L'origine du village en Pays de France : Diachronie évolutive de l'habitat dispersé celtique et gallo-romain, aux villages du haut Moyen Âge (du 2ème siècle avant J.-C. au 9ème siècle)* : Thèse de doctorat. Paris : EHESS, 1982. 461 p. (Formation Histoire et civilisations)

Higounet 1965 : HIGOUNET (C.) - *Les hommes et la terre. La grange de Vaulerent, structure et exploitation d'un terroir cistercien de la plaine de France XIIIe-XVe siècle*. SEVPEN, Paris, 1965. 69 p. (Les Hommes et la Terre ; 10)

Hurard 2008 : HURARD (S.) – *Louvres. Val d'oise (95). Ile-de-France. Secteur du Roncé : Rapport de diagnostic archéologique du 08/04/08 au 25/04/08*. Saint-Denis : SRA Ile-de-France ; Paris : INRAP, 2008.

Joy 2001 : JOY (P.-F.). - La céramique granuleuse en Ile-de-France : essai de détermination de sa provenance par analyses physico-chimiques. *Bull. Archéol. du Vexin et du Val d'Oise*, n°33 (2000), 2001, p. 31-41.

Lejars, Paccard 2000 : LEJARS (T.) et PACCARD (N.) – *Roissy-en-France, La Fosse Cotheret (95)*. Saint-Denis : SRA Ile-de-France ; Paris : AFAN, 2000.

Marion 2004 : MARION (S.) - *Recherches sur l'Age du Fer en Ile-de-France, entre Hallstatt final et La Tène finale : Analyse des sites fouillés, chronologie et société*. Oxford : British Archaeological Reports (BAR), 2004. 563 p. 2 vol. (BAR International Series ; 1231).

Pommepuy 1999 : POMMEPUY (C.) – Le matériel de mouture de la vallée de l'Aisne de l'Âge du Bronze à La Tène finale : Formes et matériaux. *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, 1999, p.115-141.

Regibus, Regibus 2001 : REGIBUS (J.-P. de), REGIBUS (J. de) - Bilan des prospections de l'année 2001. *Bull. de la JPGF (Le Blanc-Mesnil - Le Bourget)*, n°32, 2001.

Robert à paraître : ROBERT (S.) - *Sources et techniques de l'archéogéographie planimétrique*. A paraître aux Presses universitaires de Franche-Comté.

Robert 1996 : ROBERT (S.) - Le Parcellaire du plateau de Sénart (Seine-et-Marne). In : CHOUQUER (G.) dir. - *Les Formes du paysage, Tome 1 : Etudes sur les parcellaires*, Editions Errance, Paris, 1996, p. 11-27.

Robert 1999 : ROBERT (S.) - *Étude documentaire et parcellaire dans le cadre de l'opération : Roissy La Pointe-des-Vieilles-Vignes*. Saint-Denis : SRAIF ; Paris : AFAN, 1999.

Robert 2006 : ROBERT (S.) – Les itinéraires anciens traversant le département du Val-d'Oise. *Bull. archéologique du Vexin Français et du Val d'Oise*, n°38, p. 7-23 [<http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/40/54/57/PDF/BAVFS.RobertHAL.pdf>]

Robert, Wabont 2006 : ROBERT (S.), WABONT (M.) - Le réseau routier de grand parcours dans le Val-d'Oise. In : WABONT (M.) dir. - *Carte Archéologique de la Gaule. Le Val d'Oise 95*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 2006. (Carte archéologique de la Gaule ; 95). p. 94-99.

Roblin 1971 : ROBLIN (M.) - *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque*, Paris : Picard, 1971. 491 p.

Tanneur 1984 : TANNEUR (A.). - Échanges et voies de communication : l'exemple du Pays-de-France. In : *Gallo-Romains en Ile-de-France* [catalogue d'exposition]. Paris : Association des Conservateurs de musées d'Ile-de-France, 1984. p. 227-230.

Wabont et al. 2006 : WABONT (M.), ABERT (F.), VERMEERSCH (D.), PROVOST (M.) - *Carte Archéologique de la Gaule. Le Val d'Oise 95*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 2006. 495 p. (Carte archéologique de la Gaule ; 95).

Annexe 1

Inventaire des structures

Inventaire des structures

| N° Tranchée | Type | Description | Photo | Coupe | Croquis | Long | Larg | Diam | Prof | Fouille | Traité à | Mobilier | Attribution |
|-------------|------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------|------|------|------|----------|----------|----------|-------------|
| 01 | 1 | chablis Comblement : limon sableux organique brun clair meuble et homogène. Encaissant : limon de plateaux argileux orangé, compact, homogène | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | 0,72 | 1,30 | | 0,16 | manuelle | 50% | absent | indéterminé |
| 02 | 1 | Fosse Fosse subcirculaire aux bords droits et fond plat. Comblement : strate compacte, hétérogène, matrice de limon argileux brun orangé mêlé à des poches de limon sableux grisâtre. Nombreuses bioperturbations et inclusions de charbon, terre rubéfiée, blocs de calcaire et de grès, fragments de meules et de céramique. Encaissant : limon de plateaux argileux orangé, compact, homogène. Datation : La Tène D1. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | 1,80 | 0,46 | | | manuelle | 100% | présent | âge du fer |

| N° Tranchée | Type | Description | Photo | Coupe | Croquis | Long | Larg | Diam | Prof | Fouille | Traité à | Mobilier | Attribution |
|-------------|------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------|------|------|------|-----------|----------|----------|-------------|
| 03 | 2 | voie Ancien chemin de Beaumont. Niveau supérieur: limon argileux brun gris végétalisé fortement perturbé par le compactage dû au passage. Fortes inclusions de mâchefer, de briques pilées et de quelques ardoises. Niveau inférieur : limon argileux brun gris avec des inclusions de mâchefer, de terre cuite architecturale et de nodules de calcaire. Une seconde couche de marno calcaire (radier) avec inclusions de blocs de nodules calcaires. Le passage du chemin est marqué dans le paysage par un léger vallon. Encaissant : Limon de plateaux argileux orangé et/ou marno-calcaire | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | 10 | 0,50 | 0,50 | 0,50 | mécanique | inconnu | absent | moderne |
| 04 | 3 | Fosse Fosse ovale aux bords évasés à fond plat. comblements : limon argileux brun-gris compact, homogène, avec des inclusions de charbon et de terre rubéfiée, puis limon sableux brun clair avec percolations manganiques. Encaissant : limon de plateau argileux, orangé, compact, homogène. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | 1,30 | 1,70 | 0,50 | 0,50 | manuelle | 50% | absent | indéterminé |

| N° | Tranchée | Type | Description | Photo | Coupe | Croquis | Long | Larg | Diam | Prof | Fouille | Traité à | Mobilier | Attribution |
|----|----------|----------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------|------|------|-----------|---------|----------|--------------|-------------|
| 05 | 3-8 | fossé parcellaire | Fossé orienté est-ouest, profil en U. Comblement : limon argileux brun gris compact homogène avec des inclusions charbonneuses et de calcaires. Encaissant : limon de plateaux argileux, orangé, compact, homogène. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | 0,90 | 0,20 | | manuelle | inconnu | absent | moderne | |
| 06 | 3 | fosse | Fosse oblongue aux bords évasés dissymétriques et au fond irrégulier. Comblement : limon argilo-sableux brun gris compact homogène avec des bioperturbations et de faible percolation ferro-manganite. Encaissant : limon de plateaux argileux, orangé, compact, homogène. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | 1,80 | 1,20 | 0,40 | manuelle | 50% | absent | indéterminé | |
| 07 | 5 | marnière | Structure circulaire aux bords droit. Le fond n'a pas été atteint. Comblement de haut en bas : Limon de plateau argileux orangé, meuble et homogène. Une seconde strate limoneuse argilo-sableuse brun gris meuble homogène. Et une troisième strate argileuse orangé compact homogène. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | 5,50 | 4,50 | | mécanique | 50% | absent | contemporain | |

| N° | Tranchée | Type | Description | Photo | Coupe | Croquis | Long | Larg | Diam | Prof | Fouille | Traité à | Mobilier | Attribution |
|----|----------|----------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------|------|------|------|-----------|----------|----------|--------------|
| 08 | 7 | marnière | Fosse circulaire aux bords droits. Comblement : limon de plateau argilo-sableux orangé, meuble, homogène, avec des inclusions de calcaire ; puis une seconde couche de limon de plateau argileux orangé, compacte, homogène, avec des inclusions de blocs calcaires. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | 6m | | | mécanique | 50% | absent | contemporain |
| 10 | 7 | marnière | Fosse subcirculaire. Comblement : limon de plateau brun-gris sableux, meuble, homogène avec des inclusions de nodules de calcaire. Une seconde couche de limon de plateau orangé argileux, compact, homogène. Une troisième couche argileuse orangée, compacte, homogène. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | 6,50 | 6m | | | mécanique | 50% | absent | contemporain |

Annexe 2

Inventaire du mobilier

Inventaire du mobilier

| Matériau | NSTUS | Description | Attribution | NR | NMI | Poids | Caisse n° | Boîte n° | Sac n° | Isolat | n° Dessin |
|------------------|--------|---|-------------|----|-----|----------|-----------|----------|--------|--------|-------------------------------------|
| céramique | F2 TR1 | Des céramique à pâte grossière chamottée avec des bords repris et des panses non tournées. Deux vases à provision avec de l'enduit noir sur le haut de la panse. D'autres céramiques à pâte grossière mi fine sableuse. Une jatte carénée avec une petite lèvre légèrement biseauté non tournée. Ainsi qu'un fond. Datation : la Tène D1 | âge du fer | 50 | 3 | 2593,5 g | | 1 | 2 | | <input type="checkbox"/> |
| céramique | F2 TR1 | amphore italique | âge du fer | 1 | 1 | 3012 g | | 1 | 1 | | <input type="checkbox"/> |
| divers | F2 TR1 | Mortier fragmentée. Présence de rubéfaction sur la partie supérieure.Face supérieure polie et légèrement creusée en son centre. Diamètre de 23 cm et hauteur max 6,75 cm | âge du fer | 3 | 1 | 4640 g | | 1 | 6 | | <input checked="" type="checkbox"/> |

| Matériau | NSTUS | Description | Attribution | NR | NMI | Poids | Caisse n° | Boîte n° | Sac n° | Isolat n° | Dessin |
|----------|--------|--|-------------|----|-----|--------|-----------|----------|--------|-----------|-------------------------------------|
| divers | F2 TR1 | Fragment de meule (catillus) en grès feldspathique. | âge du fer | 1 | 0 | 3260 g | 1 | | 5 | | <input checked="" type="checkbox"/> |
| divers | F2 TR1 | Fragment de meule (catillus) en grès feldspathique avec œil perforant en partie brisée. Traces de rubéfaction sur sa partie supérieur et sur le flanc. | âge du fer | 1 | 0 | 3400 g | 1 | | 4 | | <input checked="" type="checkbox"/> |
| divers | F2 TR1 | Fragment de meule (catillus) en grès feldspathique. | âge du fer | 1 | 0 | 280 g | 1 | | 3 | | <input type="checkbox"/> |
| divers | F2 TR1 | Fragment de meule (catillus) en grès feldspathique. Présence d'une encoche sur le flanc. | âge du fer | 1 | 0 | 860 g | 1 | | 2 | | <input type="checkbox"/> |

| Matériau | NSTUS | Description | Attribution | NR | NMI | Poids | Caisse n° | Boîte n° | Sac n° | Isolat | n° Dessin |
|-----------|--------|---|-------------|----|-----|---------|-----------|----------|--------|--------|--------------------------|
| divers | F2 TR1 | Fragment de meule (catillus) en grès feldspathique. | âge du fer | 1 | 0 | 1160 g | 1 | | | 1 | <input type="checkbox"/> |
| fer | F2 TR1 | Clou de charpente L. : 107mm diam tête : 30mm | âge du fer | 2 | 0 | 126,5 g | | 3 | | 4 | <input type="checkbox"/> |
| os animal | F2 TR1 | mandibule (bovin) | âge du fer | 7 | 1 | 44,5 g | | 2 | | 3 | <input type="checkbox"/> |
| scorie | F2 TR1 | | âge du fer | 3 | 0 | 67 g | | 3 | | 5 | <input type="checkbox"/> |

Annexe 3

Inventaire des photographies

| Nom du fichier | Description | Auteur | Publiable |
|-----------------------|----------------------------------|---------------|------------------|
| ARC10N100007-1 | TR5 ST7 coupe de la marnière | A, Lefeuvre | oui |
| ARC10N100007-2 | TR7 ST10 vue de détail | A, Lefeuvre | non |
| ARC10N100007-3 | TR7 ST10 vue de détail | A, Lefeuvre | non |
| ARC10N100007-4 | TR7 ST10 vue de détail | A, Lefeuvre | non |
| ARC10N100007-5 | TR7 ST10 vue de détail | A, Lefeuvre | non |
| ARC10N100007-6 | TR7 ST10 vue général de la coupe | A. Battistini | oui |
| ARC10N100007-7 | TR7 ST10 vue général de la coupe | A, Battistini | non |
| ARC10N100007-8 | TR2 V3 vue de détail de la voie | A, Lefeuvre | oui |
| ARC10N100007-9 | TR2 V3 vue générale de la voie | A, Lefeuvre | oui |
| ARC10N100007-10 | TR2 V3 vue générale de la voie | A, Lefeuvre | oui |
| ARC10N100007-17 | TR2 V3 coupe de la voie | A, Lefeuvre | oui |
| ARC10N100007-18 | TR2 V3 coupe de la voie | A, Lefeuvre | oui |
| ARC10N100007-19 | TR2 V3 coupe de la voie | A, Lefeuvre | oui |
| ARC10N100007-20 | TR1 F6 vue générale de la fosse | A, Lefeuvre | oui |
| ARC10N100007-21 | TR1 F6 coupe de la fosse | A, Lefeuvre | oui |
| ARC10N100007-22 | TR1 FO5 coupe du fossé | A, Lefeuvre | oui |
| ARC10N100007-24 | TR3 F4 coupe de la fosse | A, Lefeuvre | oui |
| ARC10N100007-25 | TR1 ST1 coupe du chablis | A, Lefeuvre | non |
| ARC10N100007-27 | TR1 F2 coupe de la fosse | A, Lefeuvre | oui |
| ARC10N100007-28 | TR1 F2 vue générale de la fosse | A, Lefeuvre | oui |
| ARC10N100007-29 | TR1 F2 vue de la fosse vidée | A, Lefeuvre | oui |
| ARC10N100007-30 | TR1 F2 vue de la fosse vidée | A, Lefeuvre | oui |
| ARC10N100007-32 | TR7 ST10 coupe de la marnière | A, Lefeuvre | oui |